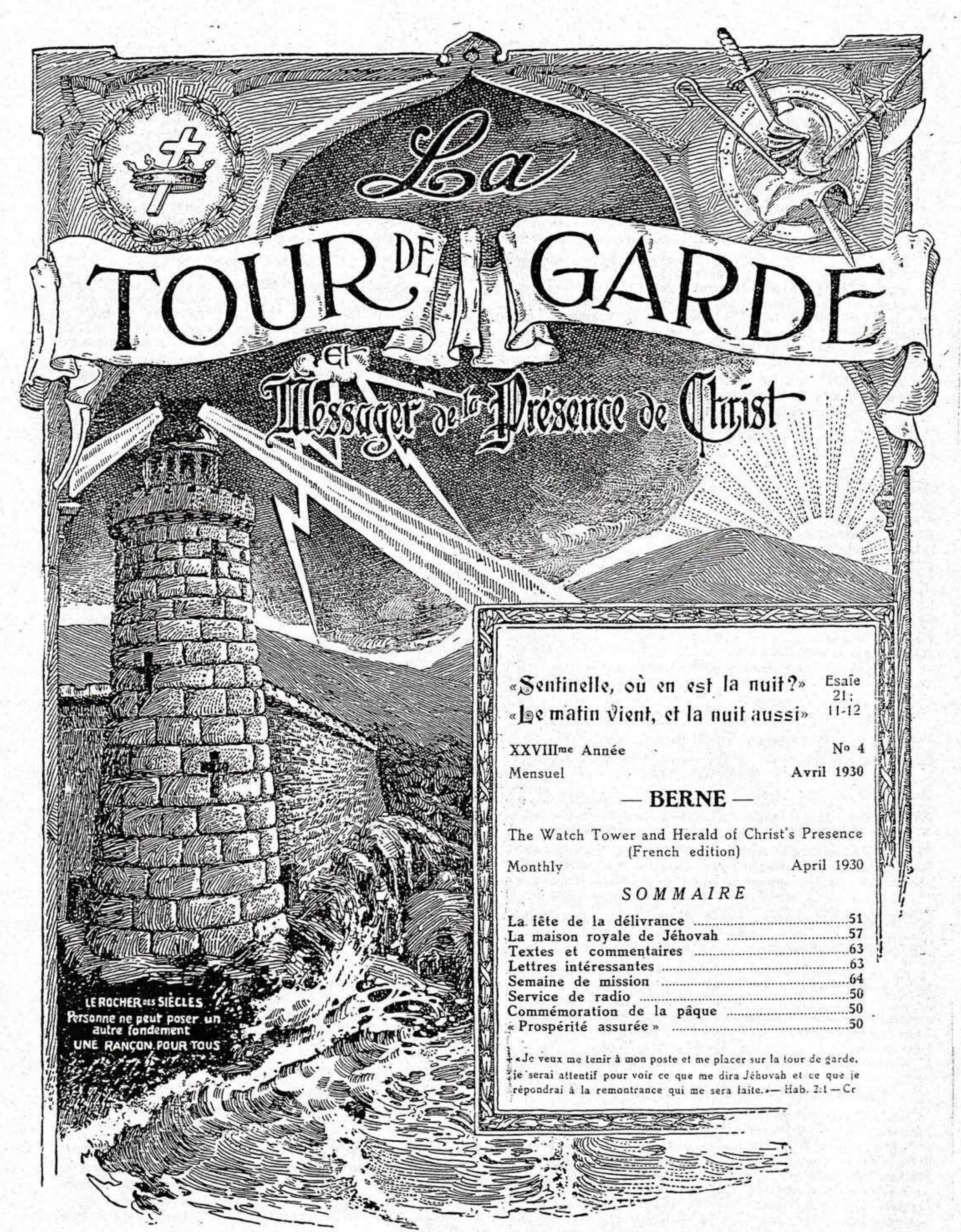


«Sentinelle, où en est la nuit?» «Le matin vient, et la nuit aussi» Esaïe 21: 11-12

XXVIIIme Année — No 4
Mensuel — Avril 1930

— BERNE —

The Watch Tower and Herald of Christ's Presence
(French edition)
Monthly — April 1930

SOMMAIRE

«Je veux me tenir à mon poste et me placer sur la tour de garde, je serai attentif pour voir ce que me dira Jéhovah et ce que je répondrai à la remontrance qui me sera faite.»— Hab. 2:1 — Cr

Sur la terre, l'angoisse s'emparera des nations troublées par le fracas de la mer et des flots (le bruit de l'agitation et du mécontentement). Les hommes rendront l'âme de terreur dans l'attente de ce qui surviendra pour la terre; car les puissances des cieux seront ébranlées . . Lorsque vous verrez ces choses arriver, sachez que le royaume de Dieu est proche. Redressez-vous et levez vos têtes, parce que votre délivrance approche. — Matthieu 24:33; Marc 13:29; Luc 21:25-31.

Entered as second class matter at the Post Office at Brooklyn, N. Y., under the act of March 3rd 1879 (Sec. 415, P L and R)

LA MISSION SACREE DE CE JOURNAL

CE JOURNAL édité par la **Tour de Garde, Société de Bibles et de Tracts**, a pour but d'aider le peuple à comprendre le plan divin. Il publie des études systématiques de la Bible que ses lecteurs peuvent suivre régulièrement. Il avise aux groupes les visites des conférenciers de service ; il annonce les congrès et en donne le compte-rendu et publie des sujets bibliques appropriés pour conférences radiophoniques.

Il s'en tient strictement à la Bible comme étant la Parole de vérité révélée par Dieu. Il est fondé sur le grand sacrifice de la rançon, qui est la clef de voûte des autres doctrines. Il ne dépend d'aucun parti, secte ou credo humain. Il ne prétend pas que son enseignement soit dogmatique, mais il invite positivement chacun à l'examiner avec soin à la lumière de l'infaillible Parole de Dieu. Il n'engage aucune controverse et ses colonnes ne sont pas ouvertes aux personnalités.

CE QUE LES ECRITURES NOUS ENSEIGNENT CLAIREMENT

QUE JEHOVAH est le seul vrai Dieu, le Créateur des cieux et de la terre ; qu'il est d'éternité en éternité. Que le Logos fut le commencement de sa création ; que le Logos fut fait homme ; qu'il est maintenant le Seigneur Jésus-Christ dans la gloire, revêtu de tout pouvoir dans le ciel et sur la terre.

QUE DIEU créa la terre pour l'homme ; qu'il créa l'homme parfait et pour vivre sur la terre où il l'avait placé. Que l'homme désobéit volontairement à la loi de Dieu et tomba ainsi sous la sentence de mort ; qu'en raison du péché d'Adam, tous les hommes sont nés pécheurs et sont privés du droit de vivre.

QUE JESUS fut fait chair afin de pouvoir devenir le Rédempteur de l'homme ; qu'en donnant sa vie en sacrifice pour l'homme, il procura le prix de la rançon ; que Jésus ressuscita être divin d'entre les morts, monta aux cieux pour y présenter la valeur de son sacrifice humain comme prix de rachat pour l'homme.

QUE pendant de nombreux siècles Dieu choisit, par Christ, du milieu des hommes son Eglise, dont les membres forment le corps de Christ ; que la mission de l'Eglise est de marcher sur les traces de son Seigneur Christ Jésus, de croître à sa ressemblance, de rendre témoignage du nom et du plan de l'Eternel Dieu ; que finalement elle sera glorifiée avec Christ Jésus dans son royaume céleste ; que Christ tête et corps constitue la «postérité d'Abraham» par laquelle toutes les familles de la terre seront bénies.

QUE LE MONDE A PRIS FIN ; que le Seigneur Jésus de retour est actuellement présent ; que Jéhovah a élevé Christ Jésus sur son trône et qu'il exige que toutes les nations et tous les peuples l'écoutent et lui obéissent.

QUE L'ESPERANCE des peuples de la terre est leur rétablissement à la perfection humaine durant le règne de Christ ; que ce règne donnera à tout homme l'occasion d'être mis à l'épreuve pour la vie et que ceux qui obéiront recevront la vie éternelle et jouiront de la félicité sur la terre.

The Watch Tower and Herald of Christ's Presence
April 1930 / Semi-Monthly / Vol. XXVIII, No 4
Published by: Watch Tower Bible & Tract Society, 39 Allmendstr., Berne, Switzerland. Yearly subscr. price $1.50

Entered as second-class matter at the post office at Brooklyn, N. Y., under the Act of March 3rd 1879.
PRINTED IN SWITZERLAND

Bureaux à l'Etranger: *Amérique:* 117, Adams Street, Brooklyn, N. Y., U. S. A. *France:* 105, rue des Poissonniers, Paris XVIII. *Canada:* 38–40 Irwin Avenue, Toronto, Ontario. *Angleterre:* 34, Craven Terrace, Lancaster Gate, London W. 2.
Prière de toujours s'adresser à la *Société*.

Imprimé et édité par la
WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
Allmendstrasse 39, BERNE (Suisse)
Gérant responsable pour la Suisse, la France, la Belgique, la Sarre, la Hollande, la Pologne, l'Autriche et l'Italie : M. C. Harbeck - - - - - - - - - - - - - - Berne.

Prix de l'abonnement annuel : *Suisse :* Abonnement (commandé aux éditeurs) Frs. 6.— payable à l'avance.

Etranger : Abonnement (commandé à la poste) ou commandé par l'ecclésia frs. suisses 3.50 et frs. suisses 2.— pour 6 mois ; abonnement adressé directement au destinataire frs. suisses 7.50, payable par mandat de poste international.

(Ce journal, traduit de l'anglais, paraît en plusieurs langues).

« Prospérité assurée » vient de paraître.

Cette brochure contient un message spécial d'espérance et de joie. Elle montre que selon les promesses du Créateur la paix et la prospérité à venir des peuples est chose certaine. « Prospérité assurée » gagnera a être offerte avec « Les derniers jours », ces deux brochures se complétant l'une l'autre.

Couverture en trois couleurs — Prix : fr. 0.25; fr. frs. 0.75.

Commémoration de la pâque en 1930

Le commencement du mois de Nisan tombe sur l'apparition de la nouvelle lune la plus proche de l'équinoxe de printemps, selon le calcul d'autorités compétentes. La nouvelle lune la plus proche de l'équinoxe de printemps de l'année 1930 tombe sur 12 h. 46 ap. m. le 30 mars.

La règle est d'omettre le premier jour et de compter le dernier. Le quatorzième jour de Nisan commence donc quatorze jours plus tard, soit, le 12 avril, dès 6 heures du soir. La commémoration de la mort de notre Seigneur sera par conséquent célébrée **le samedi, 12 avril 1930, dès 6 heures du soir** par les oints du Seigneur de la terre entière assemblés dans leurs lieux de réunion.

Nous prions les secrétaires des ecclésias de nous faire savoir le nombre des participants aussitôt après. (Pour la Suisse : Tour de Garde, Allmendstr. 39, Berne. — Pour la France : 105, rue des Poissonniers, Paris XVIII. — Pour la Belgique : Case postale 379, Bruxelles.)

Les frères et sœurs isolés sont également priés de faire leur rapport.

Programme des causeries par radio à Paris
Longueur d'onde 309, Radio Vitus

Jeudi, 3 avril .... Qui est l'Eternel ? Qui est Jésus ?
20½—21 h
Dimanche, 6 avril .... Qu'est-ce qu'un chrétien ?
12—12½ h
Jeudi, 10 avril .... Le jour de l'Eternel
20½—21 h
Dimanche, 13 avril .... Les derniers jours
12—12½ h
Jeudi, 17 avril .... La réédification du monde
20½—21 h
Dimanche 20 avril .... Consolation pour les affligés
12—12½ h
Jeudi, 24 avril .... The last days
20½—21 h
Dim., 27 avril .... De l'opposition contre le royaume de Christ
12—12½ h

Programme des causeries par radio à Strasbourg
Longueur d'onde 268, Station « 8FG »

Dimanche, 13 avril .... La responsabilité de l'homme
11—11½ h
Dimanche, 27 avril .... Eines Bibelforschers Weltanschauung
11—11½ h

La TOUR *de* GARDE
ET MESSAGER DE LA PRÉSENCE DE CHRIST

XXVIIIme Année · AVRIL 1930 · No 4

LA FÊTE DE LA DÉLIVRANCE

« Quant à vous, vous avez persévéré avec moi dans mes épreuves, et je dispose du royaume en votre faveur, par une alliance, comme mon Père en a disposé pour moi par une alliance. » — Luc 22 : 28, 29 (Diaglott)

PLUS d'une fois Jéhovah nous fait connaître par sa Parole qu'il aime et récompense la fidélité. Dans ce texte son Fils bien-aimé, Christ Jésus, fait part de cette même règle à ses disciples. Pendant trois ans et demi les onze avaient persévéré avec lui dans ses épreuves. Ils étaient restés fidèlement auprès de lui quand le pouvoir religieux de la Palestine s'éleva contre lui. Ils crurent qu'il était le Messie et ils l'aimèrent. Il les aima plus qu'eux ne pouvaient l'aimer alors, puisqu'il était parfait.

2 Comme il devait bientôt se séparer d'eux, il leur laissa des paroles bénies de recommandation et de promesse. Elles s'appliquent à tous ceux que le Père a introduits dans son corps par l'onction. Voici en substance son discours : « Vous avez été avec moi pendant l'épreuve. Vous m'êtes restés fidèles. Mon Père s'est engagé à me donner le royaume. Il fait ceci dans sa bonté bienveillante et je me réjouis de faire sa volonté. Je vous invite maintenant à être rompus avec moi et à répandre votre vie, votre sang, pour participer à ce royaume. »

3 Les disciples ne comprirent pas toute l'importance de ces paroles. Mais à la Pentecôte, ils commencèrent à les comprendre et ils virent alors plus clairement le but du repas commémoratif. Et le privilège des saints d'avoir part à sa mort leur paraît d'autant plus merveilleux qu'ils approchent de la fin de la route.

4 C'est avec un cœur ardent que les enfants du Seigneur, les sincères, ceux qui sont dûment instruits, attendent la prochaine célébration de la mort de notre Sauveur. Ils ne désirent pas célébrer la fête parce qu'ils sont obligés de le faire, mais parce que le Maître leur a donné un doux commandement et parce que tout ce qui est associé à cet événement est rendu plus cher à leur cœur. Afin que sur la terre entière tous ceux qui s'efforcent de garder les commandements de Dieu puissent y participer dans l'unité du peuple de Dieu, *La Tour de Garde* saisit l'occasion d'annoncer que le moment convenable de célébrer la commémoration de la mort du Seigneur est, pour cette année, *le 12 avril*, dès 6 heures du soir.

5 La commémoration de la mort de notre Seigneur fut préfigurée par la commémoration du premier agneau pascal tué en Egypte. Pour faire ressortir la signification de cette fête, l'Eternel prévit que les enfants des Israélites poseraient la question suivante pendant le souper pascal : « Que signifie pour vous cette cérémonie » ? Celui qui présidait la fête devait répondre, pour être loyal envers Dieu et conforme aux faits historiques: « C'est le sacrifice de la pâque en l'honneur de l'Eternel, qui passa par-dessus les maisons des enfants d'Israël en Egypte, quand il frappa l'Egypte et qu'il préserva nos maisons. » — Exode 12 : 26, 27.

6 Il est tout indiqué, en vue de la célébration prochaine de la pâque, de revoir brièvement les choses qui s'y rattachent et celles qui ressortent de la commémoration instituée par notre Seigneur. Chaque enfant de Dieu se demande : « Que signifie pour nous cette cérémonie ? » Non pas qu'il l'ignore, mais parce qu'une récapitulation des bienfaits du Seigneur et des privilèges inestimables qu'il accorde est salutaire pour tous ceux qui ont fait alliance avec lui. En ordonnant la commémoration de l'agneau pascal et de son antitype, l'Eternel avait certainement en vue le salut et la sûreté de son peuple.

7 Trop longtemps on a fait de l'Eternel la personnification d'un dieu orgueilleux et égoïste. Par la commémoration, il ne cherche pas à attirer l'attention sur lui-même pour sa propre satisfaction, pour en tirer de la gloire ou pour quelque autre raison égoïste, Jéhovah est le désintéressement en personne. L'amour pur et l'égoïsme ne peuvent exister en lui en même temps. Il a toujours été et il sera toujours au-dessus de tout égoïsme. Pendant plus de soixante siècles son amour s'exprima par une miséricorde et une bonté journalières envers une race ingrate sans qu'elle le sût et sans qu'elle cherchât à connaître celui qui lui dispensait tant de bonnes choses.

8 Jéhovah ne saurait trahir les intérêts de ses créatures, même si son nom était en jeu. Bien qu'il ne recherche pas le renom, « il ne peut se renier lui-même ». On ne peut raisonnablement attendre ceci de personne. Au lieu de se détourner avec dédain de ceux qui l'ignorent et de les bannir pour toujours de son attention, Jéhovah « abaisse ses regards sur le ciel et sur la terre » (Psaume 113 : 6) et daigne mettre son nom en évidence pour que ceux qui sont dociles et qui aiment la justice en soient bénis. Il fait connaître qu'il est Dieu pour que ses créatures puissent être délivrées des pièges et du filet de celui qui les trompe, Satan.

9 Examinons un exemple que nous donne l'Ecriture sainte. Satan avait organisé l'Egypte comme première de ses puissances mondiales. Les Egyptiens avaient beaucoup de faux dieux et adoraient des idoles. L'attention des gouvernants d'Egypte avait été attirée sur le vrai Dieu vivant par un fidèle témoin, Joseph. Rejetant tout mérite pour l'interprétation du songe de Pharaon, Joseph avait dit : « Ce n'est pas moi ! C'est *Dieu* qui donnera une réponse favorable à Pharaon... *Dieu* a fait connaître à Pharaon ce qu'il va faire. » Avec le temps Dieu accomplit le songe de Pharaon et son interprétation. Il prouva ainsi que bien que les Egyptiens ne l'adoraient pas, lui, mais Satan, le dieu invisible

de l'Egypte, il était l'être suprême capable de diriger les affaires de la nation en dépit de Satan.

[10] Il n'y a pas de doute que les Pharaons contemporains de Joseph respectaient son Dieu. Après la mort de Joseph, Satan s'empressa de faire oublier aux Egyptiens comment le Dieu de Joseph avait sauvé la nation de la ruine. Il se leva un Pharaon qui ne connaissait pas ou ne reconnaissait pas le Dieu des Hébreux. Imitant Satan qui occupait en réalité le trône d'Egypte, Pharaon opprima odieusement les Hébreux. Il leur imposa de durs travaux, les réduisit à l'esclavage et édicta des lois spéciales dans l'intention de les amoindrir, voire même de les détruire. S'il s'était rappelé avec reconnaissance la providence exercée par l'Eternel en faveur de l'Egypte pendant le ministère de Joseph, la condition des Hébreux aurait pris une tout autre tournure.

[11] Mais voici, la majorité des Hébreux eux-mêmes avaient oublié le Seigneur et s'étaient laissés aller à servir les dieux d'Ur de Chaldée ou les dieux des Egyptiens. Seul un reste parmi les Hébreux, tels les parents de Moïse, étaient restés fidèles au Dieu d'Abraham. Tandis que Satan, celui qui diffamait l'Eternel, était exalté, la race choisie de Dieu souffrait. La réputation de Jéhovah, sa suprématie sur les dieux d'Egypte était en jeu. Son nom était en jeu pour les païens aussi bien que pour son peuple. Etait-ce de la vaine gloire et de l'égoïsme pour lui d'intervenir et de donner témoignage de son nom d'une manière tangible ou était-ce dans l'intérêt de sa nation élue ?

[12] Voilà un tableau général des conditions de l'humanité pendant l'ère chrétienne et particulièrement au temps actuel. Pharaon, le serviteur du diable et ses inspecteurs impitoyables représentaient Satan, le Seigneur invisible de ce monde, et ses cohortes d'anges. Les Egyptiens représentent le monde, les peuples organisés en formes de gouvernements, les royaumes de ce monde. Ils ne témoignent que bien peu de sympathie au peuple de Dieu. Les Hébreux opprimés représentent le peuple de Dieu présent ou à venir.

[13] Quelques-uns sont fidèles à Jéhovah Dieu, mais des centaines de milliers d'entre eux sont attachés aux idoles nominales de ce monde ; ils ignorent piteusement le nom de Dieu ; ils sont dans l'esclavage et languissent dans les prisons de la chrétienté ; leur vie est remplie d'amertume par les lourds fardeaux dont les geôliers cléricaux les accablent pour édifier et entretenir les grandes constructions entreprises par le clergé. Depuis 1918 leurs cris et leurs gémissements sont arrivés au Seigneur Dieu. Il n'est pas insensible à leur pénible condition.

[14] En Egypte, Jéhovah protégea miraculeusement Moïse et l'éduqua. Moïse fut disposé à servir de type du Christ et à souffrir avec le peuple de Dieu, dont les souffrances typifiaient celles du Christ. Dieu récompensa sa fidélité en se servant de lui pour délivrer Israël. Logiquement la délivrance devait révéler le véritable libérateur, afin que tous ceux qui en bénificieraient ou qui en seraient témoins sachent qui en était l'auteur. Puisque le libérateur allait s'identifier et faire connaître son nom, il seyait à l'Eternel de le révéler à Moïse, son témoin choisi.

[15] Puis il lui fut commandé de publier le nom de Dieu tout d'abord à Israël, car les conditions dans lesquelles son peuple choisi se trouvait nécessitaient qu'il se fit un nom à ses yeux. « Ainsi parle le Seigneur, l'Eternel : Le jour où j'ai choisi Israël, j'ai levé ma main vers la postérité de la maison de Jacob, et je me suis fait connaître à eux dans le pays d'Egypte ; j'ai levé ma main vers eux, en disant : Je suis l'Eternel [Jéhovah], votre Dieu. » (Ezéchiel 20 : 5) Dieu donna par Moïse trois signes préliminaires pour prouver aux Hébreux qu'il était Dieu.

[16] Alors l'Eternel envoya Moïse pour publier son nom à la cour des gouvernants d'Egypte. Lorsque son serviteur demanda la libération d'Israël au nom de Dieu, Pharaon répliqua impudemment : « Qui est l'Eternel pour que j'obéisse à sa voix ? » Ne semble-t-il pas au premier abord qu'il était question du nom de Jéhovah plus que de la libération des Hébreux ? On ne retire aucun avantage en dédaignant le digne nom de Dieu. Pour défendre son nom et l'entourer de sa gloire, Dieu allait donner une démonstration éclatante. Cette démonstration allait être pénible pour les récalcitrants, et du même coup une bénédiction et une joie pour ceux qui n'ont pas eu honte de s'associer au nom de Dieu.

[17] Les neuf plaies se succédèrent. En supprimant une plaie après l'autre sur la requête de Pharaon, Dieu prouva sa bonté aussi bien que sa puissance redoutable. L'heure de la délivrance ayant sonné, il était évident que Jéhovah n'allait pas envoyer indéfiniment des plaies pour les retirer ensuite. Une plaie finale allait accomplir le résultat voulu. Dieu annonça donc à Moïse et, par lui, aux Hébreux et à la cour égyptienne que la dixième et dernière plaie engloutirait dans la mort tous les premiers-nés des hommes et des animaux. Les Israélites reçurent la possibilité unique d'y échapper en se conformant au commandement de l'Eternel.

[18] Dieu décréta que le mois de la délivrance serait le commencement de l'année juive : Le dixième jour de ce mois chaque famille juive devait prendre dans sa maison un agneau mâle ou un chevreau, d'un an et sans tache. Le soir qui marquait le commencement du quatorzième jour, cet agneau devait être tué. Il devait en être rendu témoignage à l'Eternel et aux Egyptiens par l'aspersion du sang de l'agneau sur les poteaux et le linteau des portes. Après cela les Israélites devaient se retirer dans leurs demeures et ne plus les quitter pendant la nuit. L'agneau devait être rôti au feu et pas un os ne devait être brisé.

[19] Attendant la délivrance prochaine les Israélites devaient participer au repas tout équipés pour la sortie triomphale. Ils devaient être vêtus, chaussés et munis de bâtons. L'agneau rôti devait être servi avec des herbes amères, en souvenir de leur servitude amère. Tous les hommes participant au repas devaient porter en eux le signe de l'alliance que Dieu fit avec Abraham : la circoncision. Il ne devait rien rester de l'agneau jusqu'au matin. Si on ne pouvait pas le consommer en entier, les restes devaient être détruits par le feu.

[20] Les Israélites, qui manifestèrent leur foi en accomplissant les commandements de Jéhovah, ne furent pas privés de leurs chers premiers-nés. Lorsque l'ange chargé par Dieu d'exécuter la plaie apercevait le témoignage du sang sur leurs portes, il passait outre. C'est à juste titre que ce repas fut appelé la fête du passage, la pâque. Ce fut réellement une fête de délivrance, et ceci est la signification que le commentateur de la Bible annotée, Gesentius, donne au mot hébreu *pésach*, qui veut dire pâque. Les premiers-nés furent épargnés et délivrés à cause de l'agneau pascal et de son sang.

[21] Ces préparatifs des Israélites ne furent certainement pas faits en secret ; les Egyptiens en eurent sans doute rapidement connaissance. Mais ils n'y prêtèrent guère attention et ne songèrent nullement à prendre les mêmes précautions pour préserver leurs premiers-nés. Ils en supportèrent les funestes conséquences en cette nuit

mémorable, « car il n'y avait point de maison où il n'y eut un mort ». Cette puissante intervention de Jéhovah fut efficace ; la crainte de l'Eternel saisit les Egyptiens. Quoique cette crainte ne produisit pas leur conversion, elle les poussa néanmoins à chasser les Israélites du milieu d'eux.

[22] Toutes ces choses du passé sont les ombres d'événements similaires d'une importance beaucoup plus grande. (Hébreux 10 : 1) L'Eternel qui est toujours son propre interprète les fit expliquer pour nous. Il inspira Moïse à se désigner comme un type en Deutéronome 18 : 15, dont l'apôtre Pierre nous indique l'antitype. (Actes 3 : 22, 23) Dieu reconnut que Moïse était un instrument digne à employer à son service, parce qu'à cause de sa foi, il avait refusé d'être appelé le fils de la fille de Pharaon et qu'après avoir abandonné l'Egypte, il y revint en mission pour Dieu. Sa foi lui fut imputée à justice. Cette justice imputée permit à Moïse d'être employé comme type de Jésus « qui fut saint, sans tache et sans défaut, séparé des pécheurs ».

[23] Moïse s'opposa à Pharaon en travaillant à la libération du peuple. De même, Jésus, comme Micaël, « celui qui est semblable à Dieu », se mit à l'œuvre contre Satan en 1914 et le chassa de sa demeure céleste ; aujourd'hui il combat contre lui en faveur de son peuple et de tous ceux pour qui il mourut. Aaron, le frère de Moïse, lui servit de porte-parole pour s'adresser aux grands d'Egypte. De même les frères de Christ Jésus, le « reste » de ce côté-ci du voile, proclament un message aux puissances mondiales et à tous les Egyptiens antitypiques avant que survienne une calamité semblable à celle de la mort des premiers-nés.

[24] Les premiers-nés des Egyptiens étaient « les prémices de leur force ». C'était la génération héritière des biens et des responsabilités de leurs pères, celle qui devait continuer ce que ceux-là laisseraient. Ils trouvent leur pendant dans les trois facteurs gouvernants de « ce présent monde mauvais », savoir « les bergers et les conducteurs du troupeau » qui prétendent répondre de la civilisation et de son maintien. La mort des premiers-nés représente en quelque sorte la mort de ces hommes honorés de la terre, et plus particulièrement la suppression des positions influentes et des titres qu'ils se sont arrogés. Cette plaie les frappera dans l'imminente bataille d'Harmaguédon.

[25] Les premiers-nés d'Israël furent épargnés au prix de l'agneau sacrifié. Jéhovah qui les avait délivrés, les acquit. C'est pour cette raison qu'il revendiqua ceux qui avaient ouvert la matrice des Israélites. Ceci illustre comment la classe du royaume qui ouvre la matrice de Sion, savoir les premiers-nés de Sion, est sainte et dédiée à Jéhovah comme sa possession. Ils sont comme « les prémices de ses créatures ».

[26] Jean-Baptiste fut le premier à désigner l'antitype de l'agneau pascal, quand il montra Jésus et dit : « Voici l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde. » Jésus mourut en rançon pour le peuple qui était opprimé par celui qui ressemblait à Pharaon, Satan. Cependant, dans le type Moïse ne mourut pas, quoiqu'il fut un type du Christ, mais l'agneau pascal, un type de Jésus, mourut à sa place. Le fait que l'agneau fut tué en Egypte devait indiquer que Jésus mourrait sur la terre.

[27] En considération de ces faits, nous devons admettre que la pâque fut le premier trait de l'alliance que Jéhovah contracta environ cinquante jours plus tard avec Israël. Remarquons que les Ecritures confirment cette manière de voir. Par exemple, après avoir donné diverses lois et répété les instructions concernant la pâque, « l'Eternel dit à Moïse : Ecris ces paroles ; car c'est conformément à ces paroles que je traite alliance avec toi et avec Israël. » (Exode 34 : 27) L'alliance fut donc conclue lors de l'institution de la pâque en Egypte, et fut scellée par le sang de l'agneau pascal (Jérémie 31 : 32); elle fut confirmée au mont Sinaï où Moïse agit comme le médiateur entre Jéhovah et Israël. Là, au milieu des éléments déchaînés, le Seigneur donna à Moïse sa loi écrite.

[28] Jésus devant naître homme, « naquit d'une femme » et puisque cette femme était une juive, il « naquit sous la loi ». L'observation de la commémoration annuelle de l'immolation de l'agneau pascal ordonnée aux Israélites était une partie intégrante de leur alliance avec l'Eternel. Reconnaissant son obligation d'observer ce trait de la loi, Jésus prit avec lui le petit cercle des disciples dans une chambre haute à Jérusalem, parce que l'Eternel avait ordonné que la commémoration de la pâque devait avoir lieu dans cette ville. — Deutéronome 16 : 6.

[29] C'était le soir, à la tombée de la nuit, donc le commencement du quatorzième jour d'Abib ou Nisan, le premier mois du calendrier juif. Comme ils étaient rassemblés, Jésus leur dit : « J'ai désiré vivement de manger cette pâque avec vous, avant de souffrir. » Il avait un ardent désir de prendre part à ce souper, parce qu'il allait bientôt souffrir jusqu'à la mort. Bien avant la prochaine fête de pâque, il ne serait plus dans la chair comme juif, mais auprès de son Père céleste. « Car je vous dis, je ne la mangerai plus, jusqu'à ce qu'elle soit accomplie dans le royaume de Dieu. »

[30] Pendant les trois ans et demi de son ministère, il avait annoncé « le royaume des cieux est proche. » Il savait maintenant que dans quelques heures il serait tué, lui qui était le Roi et, en ce moment, le seul représentant du royaume de Dieu sur la terre, réalisant ainsi la mort de l'agneau pascal. Avec ce dénouement s'effaçait la valeur de la commémoration typique. C'est pourquoi, après avoir accompli les exigences de la loi en mangeant de l'agneau rôti : « Jésus prit du pain ; et après avoir rendu grâces, il le rompit et le donna aux disciples en disant : Prenez, mangez, ceci est mon corps. Il prit ensuite une coupe et après avoir rendu grâces, il la leur donna en disant : Buvez-en tous ; car ceci est mon sang, le sang de l'alliance qui est répandu pour plusieurs pour la rémission des péchés. »

[31] Jusqu'ici l'agneau pascal avait représenté la chair du Seigneur, son corps, mais à partir de ce moment Jésus ordonnait que le pain de pâte non levée représente son corps. De là ses paroles : « Ceci [le pain] est [représente] mon corps. » Le pain sans levain représente la même chose que l'agneau « sans tache », savoir : l'innocence et la justification inhérente de Jésus. De même, le sang de l'agneau pascal avait typifié le sang de Jésus, mais après sa mort la coupe de vin devait représenter le sang répandu de notre cher Redempteur. De là ses paroles explicatives : « Ceci [le vin] est [représente] mon sang, le sang de la nouvelle alliance. » De cette façon Jésus unit son sang à la nouvelle alliance, de même que le sang de l'agneau pascal avait été rattaché à l'alliance de la loi.

[32] Bien des siècles auparavant l'Eternel avait attesté qu'il ferait une nouvelle alliance avec la maison d'Israël par laquelle il effacerait ses péchés pour ne plus se les rappeler. (Jérémie 31:31-34) Le fait qu'il devait y avoir une nouvelle alliance indique que l'alliance mosaïque de la loi allait être périmée et serait remplacée par une alliance nouvelle et meilleure. (Hébreux 8 : 7-13)

Le temps de sceller la nouvelle alliance était venu. L'explication de Jésus sur la coupe montre que la nouvelle alliance fut scellée lorsque son sang coula au Calvaire.

33 L'institution de la commémoration de sa mort fut réellement le premier trait de cette nouvelle alliance. Ceci n'implique cependant pas que les disciples qui célèbrent la fête sont sous la nouvelle alliance. L'apôtre Paul appelle les chrétiens des « ministres d'une nouvelle alliance ». (2 Corinthiens 3 : 6) Ils en sont les ministres, non pas dans le sens qu'ils sont soumis à la nouvelle alliance, mais dans le sens qu'ils servent en rapport avec elle et qu'ils seront associés avec Jésus dans le royaume pour gérer cette alliance.

34 Les Ecritures montrent trois grandes alliances se rapportant au rétablissement de l'humanité savoir : 1) La promesse sans conditions faite à Abraham, qui est un contrat qui n'engage qu'un parti, vu que Dieu seul s'est engagé à faire quelque chose ; elle est appelée une alliance unilatérale ; 2) la première alliance de la loi faite par Jéhovah d'une part et Moïse d'autre part comme médiateur de la nation d'Israël ; et 3) la nouvelle alliance de la loi dont Dieu forme l'un des partis et Jésus-Christ l'autre, qui en qualité de représentant légal traite alliance en faveur d'Israël et par Israël en faveur de l'humanité entière. Il y a une intime relation entre ces alliances et la commémoration les lie plus étroitement encore qu'aucun autre fait rapporté dans les Ecritures.

35 La première, la promesse sans conditions faite à Abraham, a pour postérité celle typifiée en Isaac et accomplie en Christ Jésus. L'ancienne ou première alliance de la loi ne donna la vie à personne, parce que personne ne fut capable d'accomplir la loi. Cette alliance de la loi servit cependant de pédagogue pour conduire Israël à Christ. (Galates 3 : 24) Un pédagogue est quelqu'un qui enseigne. La loi servit donc à enseigner à Israël les desseins que Dieu a prévus pour accorder la vie au peuple par la nouvelle alliance ; elle enseigna également que le sang qui ratifierait cette alliance serait celui d'un Rédempteur qui deviendrait ensuite le Médiateur et le Donateur de vie. La loi démontra à Israël l'absolue nécessité d'un Sauveur et Médiateur capable de sauver parfaitement.

36 Le sang répandu au commencement de l'alliance de la loi était le sang de l'agneau pascal. Cet agneau représentait Moïse et il fut tué en lieu et place de Moïse. Moïse était un type de Christ. « L'Eternel, ton Dieu, te suscitera un prophète comme moi, du milieu de toi, d'entre tes frères ; vous l'écouterez ! » « Je leur susciterai un prophète comme toi, parmi leurs frères, et je mettrai mes paroles dans sa bouche, et il leur dira tout ce que je lui commanderai. » — Deutéronome 18 : 15, 18.

37 La loi étant une ombre des meilleures choses à venir (Hébreux 10 : 1), l'agneau tué à pâque typifiait l'Agneau de Dieu, qui ôte le péché du monde. (Jean 1 : 29) Le peuple d'Israël n'avait pas de droit à la vie, à cause du péché ; et l'alliance de la loi lui promettait le pardon des péchés et le don de la vie sous conditions. Mais il ne pouvait remplir ces conditions. La nouvelle alliance promet la vie à tous ceux qui acceptent ses conditions et y obéissent, et son Médiateur est capable de faire observer cette alliance à tous ceux qui veulent la garder. Il s'ensuit donc que le peuple peut avoir la vie en observant les conditions de la nouvelle alliance.

38 Lorsque Jésus eut été ressuscité des morts et qu'il fut monté au ciel, l'Eternel ne trouva pas bon d'inaugurer la nouvelle alliance. Il fit asseoir son Fils à sa droite et le laissa attendre. Non pas que Jésus fut impropre au service ou que le sang de son sacrifice humain eut été insuffisant pour être la base de cette alliance, mais parce que Jéhovah avait d'autres desseins bienveillants en vue. Ces desseins prévoyaient d'autres « ministres de la nouvelle alliance », car au mont Sinaï, Moïse, comme médiateur de l'alliance de la loi, avait typifié non seulement Jésus, mais aussi les membres du corps de Christ.

39 Lorsque Jésus parut devant Dieu, ces membres du corps de Christ devaient encore être choisis du monde, justifiés par la loi au sang de Christ, appelés, engendrés par la volonté du Père, oints de son esprit, rendus conformes à l'image de son cher Fils, reconnus fidèles jusqu'à la mort et ressuscités des morts dans la gloire pour être unis à leur glorieux Chef. De plus, de même que l'alliance de la loi fut faite en Egypte, puis inaugurée au mont Sinaï, la nouvelle alliance, faite par le sacrifice de l'Agneau de Dieu sur la terre, sera inaugurée sur la montagne, le royaume de Dieu, dans le ciel.

40 Après avoir distribué les emblèmes de la commémoration, Jésus dit à ses disciples : « Faites ceci en mémoire de moi. » (1 Corinhtiens 11 : 24) Ce commandement ne signifie pas que les disciples devaient toujours avoir Jésus à l'esprit en excluant le Père ou de préférence au Père céleste. Ce que Jésus voulut dire par ces paroles fut que ses disciples célébrassent la pâque à l'avenir non en mémoire de l'agneau tué en Egypte, mais en mémoire du véritable Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde. Ils devaient prêter attention à la réalité, à l'accomplissement, plutôt qu'à l'ombre passée. En d'autres termes, au lieu de montrer la mort de l'agneau pascal, « vous annoncez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne ».

41 Certainement le Seigneur ne désirait pas se mettre en avant et négliger la louange de son Père céleste. Il savait que la pâque ancienne était la « pâque de l'Eternel » et que ceux qui la célébraient ne devaient pas seulement avoir l'agneau pascal à l'esprit, mais qu'ils devaient avoir confiance que Jéhovah était leur libérateur. De même, lors de la commémoration, les chrétiens ne doivent pas seulement penser à Jésus, l'agneau de Dieu, mais à Jéhovah, l'auteur adorable du plan de délivrance, le généreux donateur de ce « don ineffable » au moyen duquel la délivrance s'accomplit. Le plus grand honneur doit être rendu à l'Eternel « de qui sont toutes choses et nous en lui ». Il seyait donc à Jésus de rendre grâces au Père céleste avant de distribuer les emblèmes de son corps et du sang et de chanter avec ses disciples un hymne de louange à la fin de la cérémonie.

42 Cet hymne final fut sans doute composé des psaumes 115 à 118. Les Juifs chantaient habituellement les psaumes 113 à 118 au souper pascal, les psaumes 113 et 114 se chantant au commencement. Cette série de psaumes était appelée l'« Hallel » qui signifie « louange ». Cette désignation provient du fait qu'ils commencent par les mots : « Louez l'Eternel », qu'ils célèbrent sans cesse la louange de Jéhovah et se terminent par ces mots : « Louez l'Eternel, car il est bon, et sa miséricorde dure éternellement. » La commémoration doit donc nous rapprocher de Jéhovah Dieu et augmenter premièrement l'appréciation que nous avons de lui. Ainsi en instituant la commémoration de sa mort, Jésus ne se glorifiait pas comme martyr pour la cause de Dieu, mais il glorifiait son Père, Jéhovah.

43 La signification que Jésus attachait à la commémo-

ration est d'une importance capitale. S'il avait voulu la détailler, il aurait eu beaucoup de choses à dire à ses disciples. Mais ils ne pouvaient pas la comprendre alors, parce qu'ils n'avaient pas été éclairés et qu'ils n'avaient pas reçu le don du saint-esprit de l'apprécier. Il confia à l'apôtre Paul la tâche d'attirer notre attention sur sa profonde signification par les paroles que nous trouvons en 1 Corinthiens 10 : 16, 17. C'est après avoir mis en lumière ce sujet que l'apôtre Paul avertit les membres de l'Eglise que quelques-uns pouvaient participer indignement au pain et à la coupe du Seigneur, et être coupables envers son corps et son sang. Aussi nous exhorte-t-il solennellement : « Que chacun donc s'éprouve soi-même, et qu'ainsi il mange de ce pain et boive de cette coupe. » — 1 Corinthiens 11 : 23-31.

44 Le Seigneur a une coupe et une table et le diable aussi. (1 Corinthiens 11 : 21) Un chrétien ne peut conséquemment avoir part aux deux. Il devra garder son entendement spirituel éveillé afin de « discerner le corps du Seigneur ». La commémoration attire à nouveau notre attention sur ce corps. Le pain sans levain représente non seulement le corps charnel de Jésus, mais aussi son corps mystique duquel les 144 000 appelés, élus et fidèles ont le privilège d'être membres. En mangeant, dans un sens figuré, la chair de Christ, ils reçurent la justification par la foi qui les rendit acceptables comme sacrifice et aptes à être membres du corps de Christ. Comme participants au corps de Christ, ils ont le privilège d'être rompus avec lui, comme le pain fut rompu.

45 Le vin de la commémoration symbolise le sang répandu de Jésus qui possédait une vie humaine parfaite. Mais il symbolisait aussi les grandes souffrances qui accompagnaient l'effusion de la vie de son corps terrestre, c'est-à-dire sa mort sacrificatoire. Chez les Hébreux l'action de boire du sang était punissable de mort selon la loi parfaite de Dieu. (Lévitique 17 : 10) La participation à la coupe de la commémoration signifie pour celui qui boit qu'il se joint avec Christ dans sa mort par une alliance par le sacrifice. Seuls ceux qui « souffrent (sont rompus) avec lui, régneront avec lui. »

46 Vivre avec lui veut dire atteindre la vie sur le même degré d'existence que lui, savoir: l'immortalité. Sous la tutelle de la nouvelle alliance, l'humanité aura le privilège de manger la chair de Christ Jésus et d'obtenir ainsi la justification à la fin de l'âge millénaire. Mais Jésus fit une distinction entre ses quelques disciples et la grande masse de l'humanité : « Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, dit-il et si vous ne buvez son sang, vous n'avez pas la vie en vous-mêmes », c'est-à-dire l'immortalité.

47 Il sied à ceux qui discernent le corps du Seigneur et qui ont conscience d'être demeurés fidèlement dans ce corps de participer à la commémoration. De même qu'aucun mâle incirconcis, qu'il fût juif ou gentil, ne pouvait avoir part à la pâque, aucun incirconcis ne peut avoir part aux emblèmes du corps de notre Seigneur. L'Eternel limita l'observance de la commémoration de la pâque à la ville de Jérusalem. En harmonie avec cette figure, la célébration de la mort de notre Seigneur est limitée à ceux qui demeurent dans son organisation, dont Jérusalem était un symbole. Seuls ceux qui demeurent comme membres dans son corps peuvent faire comme il a indiqué quand il dit : « Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang demeure en moi, et je demeure en lui. » — Jean 6 : 56.

48 C'est donc un rare privilège de boire la coupe du Seigneur, un privilège confiné seulement à l'ère chrétienne. Bientôt « tous » les fidèles disciples en auront bu leur part. L'apôtre Paul l'appelle correctement « la coupe de bénédictions que nous bénissons ». Ne pouvons-nous aussi rendre grâces pour cette coupe comme le fit Jésus? Certainement, nous pouvons le faire. Comme le vin signifie l'anéantissement du raisin foulé dans la cuve ainsi que la joie et la gaîté pour celui qui le boit (Juges 9:13), de même la coupe de la commémoration symbolise un breuvage de mort en même temps qu'une coupe pleine de joie éternelle. Il y a de la joie même jusque dans la coupe de mort, parce que la bonté de Dieu est meilleure que la vie. — Psaume 63 : 4.

49 La coupe ne représente pas les expériences du chrétien bien que la participation à la coupe conduise aux expériences. Elle symbolise la volonté de Dieu envers les membres du Christ. L'obéissance à cette volonté comme elle est représentée par l'absorption de la coupe a pour résultat la mort humaine, mais aussi les joies célestes sans fin. C'est dans ce dernier sens que Jésus parle de la coupe lorsqu'il dit : « Je ne boirai plus du fruit de la vigne, jusqu'à ce que vienne le royaume de Dieu. »

50 Or le royaume de Dieu est venu ! Le Seigneur Jésus est venu dans son royaume. En 1914 Jéhovah Dieu le lui donna comme son droit et étendit de Sion le sceptre de sa puissance, disant : « Domine au milieu de tes ennemis ». Comme exécuteur en chef de ses volontés et comme sacrificateur du Dieu Très-Haut, il s'avance pour défendre le nom de son Père qu'il aime et honore tant, se réjouissant de pouvoir le faire. C'est ainsi que le Seigneur but la coupe de joie dans le royaume de Dieu. En même temps, le privilège des fidèles saints, qui sont encore sur la terre, est de jouir d'un avant-goût de ce vin des joies du royaume du Seigneur.

51 La venue du Seigneur dans son temple en 1918 provoqua une épuration complète parmi les sacrificateurs antitypiques, « les fils de Levi », les polit de l'éclat de la « vérité présente » pour qu'ils reflètent la lumière de la vérité jusqu'aux extrémités de la terre. Il les a couverts du « manteau de la justice » de Jéhovah. Reconnaissant ce fait les saints se réjouissent en Jéhovah et leur âme est joyeuse dans leur Dieu. Le Roi, sur le trône de Sion, leur donne « le témoignage de Jésus-Christ », disant : « Cela va bien, bon et fidèle serviteur, tu as été fidèle sur peu de choses, je t'établirai sur beaucoup ; entre dans la joie de ton maitre. » La joie complète et les réjouissances éternelles les attendent à leur entrée en la présence du Père. Alors, dans le sens le plus complet, ils entreront dans le royaume dont Jésus a disposé en leur faveur. — Luc 22 : 28, 29.

52 Sans oublier les dures souffrances de notre bien-aimé Chef et Rédempteur, Jésus, et sans manifester de l'indifférence pour ce qu'il souffrit, les disciples de Jésus peuvent prendre part à la commémoration ayant la joie du royaume dans le cœur. C'est une fête de délivrance. Bien qu'elle remonte jusqu'à l'époque de la mort de notre Seigneur, dix-neuf cents ans en arrière, elle nous rappelle l'alliance que nous avons faite de souffrir et de mourir avec lui; elle montre aussi la délivrance future que les disciples veillants voient approcher, délivrance accomplie durant cette sombre nuit par la mort de l'Agneau qui signifie pour eux la libération de la mort dans une première résurrection triomphale.

53 Aussi longtemps que nous sommes dans la chair mourant avec le Seigneur Jésus, pouvons-nous oublier ou dédaigner ses souffrances ? Nous avons le privilège «d'annoncer la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne». Les faits que le Seigneur Jésus n'est pas encore venu

dans toute l'acception du terme, c'est-à-dire accompagné du nombre complet de ses saints glorifiés ; que nous mourons toujours encore avec lui ; que Jéhovah ne nous a pas encore délivrés ainsi que l'humanité dans une pleine mesure, semblent porter à croire que la célébration de la commémoration de la mort du Seigneur doit être continuée.

LA JOIE DU SEIGNEUR

54 Le cœur des fidèles disciples doit avoir tressailli de joie lorsqu'ils reçurent l'esprit, que leur esprit en fut éclairé et qu'ils apprirent la réelle signification de la fête que le Seigneur avait instituée et dont il avait demandé l'observance. Antérieurement, ils avaient espéré faire partie de son royaume terrestre. Ils virent alors qu'ils devaient être des membres de la maison de Dieu, qui, éternelle et dans les cieux, n'est pas faite de main d'homme ; qu'ils verraient Jésus dans toute sa gloire et sa beauté ; qu'ils seraient présentés par lui au Père éternel ; qu'ils habiteraient à jamais dans la maison du Seigneur, et contempleraient sa beauté, s'enquerraient de lui dans son temple (Psaume 27 : 4 ; *D.*) et qu'ils jouiraient alors de la joie parfaite et de délices sans fin. Contemplant ces bénédictions à venir, ils se rappelèrent les paroles du Maître : « Je vous le dis, désormais je ne boirai plus de ce fruit de la vigne, jusqu'au jour où je le boirai nouveau avec vous dans le royaume de mon Père. » — Matthieu 26 : 29.

55 Nous croyons que la résurrection des saints qui ont achevé fidèlement leur course a déjà eu lieu ; que le Seigneur, de retour, a pris son pouvoir et commencé son règne ; qu'il est venu dans son temple en 1918 ; qu'à ce moment-là il commença à approuver les membres de l'Eglise et même quelques-uns de ceux qui sont encore de ce côté du voile, et qu'il dit à ceux qu'il trouva zélés et fidèles : « Tu as été fidèle en peu de choses, je t'établirai sur beaucoup ; viens [maintenant] prendre part à la joie de ton Seigneur. » — Matthieu 25 : 21.

56 Aujourd'hui les saints qui sont encore de ce côté du voile voient que le dessein de Dieu envers eux n'est pas seulement de les prendre au ciel. Ils voient que la participation au royaume consiste à faire partie du grand Médiateur de la nouvelle alliance ; qu'en raison des exigences de cette alliance la grande promesse que Dieu fit à Abraham s'accomplira ; qu'en qualité de membres de la postérité promise ils béniront l'humanité, participeront au relèvement de la Création gémissant dans la mort et le désespoir, et auront le privilège d'aider les obéissants à revenir à la vie, au bonheur et en parfaite harmonie avec Dieu.

57 Le cœur du chrétien qui apprécie ces grandes vérités doit nécessairement tressaillir de joie. Il a conscience que les saints s'approchent rapidement du temps où aura lieu «l'assemblée générale de l'Eglise des premiers-nés»; et il sait que le royaume est ici et que la nouvelle alliance sera bientôt inaugurée. Conscient du fait qu'il aura part au royaume, il s'engage joyeusement au service du Seigneur. Il sert Dieu, qui l'approuve, avec révérence et une sainte crainte, ce qui veut dire qu'il est heureux de prendre part au service et qu'il l'accomplit avec joie. Il apprécie que la joie du Seigneur est sa force.

58 Si non seulement la coupe représente le sang de notre Seigneur, mais qu'elle est aussi un symbole de joie et d'encouragement, l'époque où le Seigneur boira la coupe avec les membres de son corps dans le royaume sera nécessairement un temps de grande joie. Certainement les saints ressuscités, qui sont pour toujours avec le Seigneur, partagent avec lui cette coupe de joie. Et ceux qui ont été changés depuis que la résurrection a commencé sont entrés dans cette joie. Leur condition est bénie. (Apocalypse 14 : 13) Puisque le Seigneur a pris son règne et son pouvoir, puisqu'il est venu dans son temple, nous sommes actuellement dans le temps où les saints de ce côté-ci du voile participent, dans une certaine mesure déjà, à la joie du Seigneur, symbolisée par la coupe, et où ils apprécient que la joie du Seigneur est leur force.

L'EXAMEN DE CONSCIENCE

59 Les membres de l'Eglise ne doivent pas se juger les uns les autres et déterminer s'ils seront approuvés ou non. (Jacques 4 : 11, 12) Il sied cependant à chaque chrétien de s'examiner lui-même. Ceci est particulièrement approprié à l'approche de la pâque. Il cherchera à comprendre pour quelles raisons il participe à la fête et s'il est dans une bonne condition de cœur pour y prendre part. « Que chacun donc s'éprouve soi-même, et qu'ainsi il mange de ce pain et boive de cette coupe ; car celui qui en mange et qui en boit sans discerner le corps du Seigneur, mange et boit son propre jugement. » — 1 Corinthiens 11 : 28, 29.

60 Pourquoi y ai-je donc part ? se demandera quelqu'un. Il répondra : Parce que je reconnais que Jésus-Christ est le Chef de la postérité de la promesse ; que cette postérité est le Médiateur de la nouvelle alliance ; que cette alliance est ratifiée par le sang de Christ ; que ce sang a été répandu par Jésus lorsqu'il donna sa vie pour l'humanité ; que l'Eglise peut avoir part à sa mort et qu'en étant fidèle jusqu'à la mort, elle participera à sa résurrection et à l'administration de la nouvelle alliance ; que Jésus demande de moi que je célèbre cette fête en mémoire de sa mort. Je me réjouis de pouvoir le faire, car j'apprécie l'efficacité de sa mort en ma faveur ; mais il n'est pas seulement mort pour moi, mais aussi pour le monde entier ; j'apprécie la grande invitation d'avoir part avec lui à sa mort avant de participer à son royaume, et mon désir est d'être rendu conforme à sa mort, si par quelque moyen je puis atteindre à sa résurrection. — Philippiens 3 : 1–11.

61 Ayant reconnu que, selon les stipulations de notre alliance, nous sommes morts avec notre Seigneur Jésus, et que nous buvons en quelque sorte le fruit de la vigne avec lui dans le royaume maintenant déjà, luttons pour être dignes d'avoir part au pain et à la coupe lors de la commémoration qui vient. Plus que jamais auparavant les saints apprécient le privilège de manger ce pain et de boire cette coupe. Couverts par la main du Tout-Puissant, ils voient au loin dans tout le pays des milliers et des milliers de camps de prisonniers que le grand adversaire refuse de relâcher. (Esaïe 14 : 17) Ils voient la « grande multitude » de prisonniers enchaînés, dans les ténèbres, mal nourris et mal vêtus spirituellement, qui crient et qui gémissent.

62 Certainement ces prisonniers ne boivent pas avec le Seigneur cette coupe qui procure la joie. Ils sont en contact avec la coupe et la table des démons qui est couverte de vomissements et d'ordures : aucune place n'en est exempte. Ils ne discernent pas ou presque pas le corps du Seigneur et il est douteux qu'ils mangent et boivent dignement à la table du Seigneur. Combien leur condition est misérable ! En comparant notre condition et nos privilèges bénis avec leur misère, n'oublions pas que la plus grande connaissance et la compréhension que nous possédons nous donne une responsabilité.

Examinons-nous soigneusement avec les Ecritures pour voir si nous sommes « saints pour le Seigneur » et, partant, dignes de Christ Jésus. Soyons entièrement pour le Seigneur et à son côté.

63 Le Roi oint est présent. Jéhovah l'a présenté aux nations, particulièrement au peuple qui se réclame de son nom. Pour beaucoup il est devenu « une pierre d'achoppement », même les habitants de Jérusalem ne sont pas exceptés. (Esaïe 8 : 14, 15) L'organisation du diable sur la terre y compris les bergers et principaux du troupeau et leur suite ont rejeté l'oint du Seigneur. Ils festoient à la table du diable et s'enivrent de sa coupe. Le diable, tel un monstre, un dragon dévorant, fait la guerre à tous ceux qui dédaignent sa table et qui préfèrent garder les commandements de Dieu.

64 La pierre sur laquelle se trouvent les sept yeux est placée devant Josué, la classe du serviteur sacerdotal de ce côté du voile (Zacharie 3 : 9), et le Seigneur a tendu le fil à plomb du jugement. Il mesure la justice, la droiture de ses saints selon ce que la Parole prescrit comme étant juste d'accomplir. Il mesure leur justice au fil à plomb pour voir comment elle s'y rapporte. Que personne donc ne dorme dans ce temps critique ! Que les malades recourent sans retard au Seigneur pour obtenir leur guérison.

65 N'ayons aucune crainte de participer à cette commémoration ; les Israélites furent exhortés eux aussi de ne pas éprouver de la crainte en quittant leurs maisons non gardées lorsqu'ils devaient se rendre à Jérusalem pour y célébrer la fête. (Exode 34 : 24) Soyons donc dévoués avec amour au Seigneur. Et l'amour bannissant tous les tourments de la crainte, nous commémorerons dignement la mort de notre Seigneur et, quoique l'organisation du diable nous environne comme un essaim d'abeilles, « un chant de triomphe et de délivrance s'élèvera dans les tentes des justes », comme le dit le cantique de l'Hallel. — Psaume 118 : 12-15.

QUESTIONS BEREENNES

§ 1—3. Quel est le principe annoncé dans notre texte et à qui ces paroles s'appliquent-elles ? Quand cet énoncé fut-il interprété pour la première fois ?

§ 4—8. Pourquoi les chrétiens se réjouissent-ils de célébrer cette fête ? Comment la mort de notre Seigneur fut-elle typifiée ? Quelle est la signification du type qui devait être gravé dans l'esprit des Israélites ? La pâque fut-elle instituée pour la gloire de Dieu ou pour quelle raison ?

§ 9—13. Quand et pourquoi Jéhovah démontra-t-il au monde qu'il est Dieu ? La majorité du peuple choisi de Dieu le servait-il fidèlement en Egypte ? Par quoi la condition de l'humanité pendant l'ère chrétienne fut-elle figurée ?

§ 14—16. Pourquoi Jéhovah révéla-t-il son nom à Moïse ? Pourquoi lui donna-t-il trois signes qui devaient servir de témoignage ? Quelle grande conséquence la demande infructueuse de Moïse auprès de Pharaon amena-t-elle ?

§ 17—21. Pourquoi Dieu envoya-t-il successivement neuf plaies ? Les Israélites y échappèrent-ils ? Comment devaient-ils manger la pâque ? Expliquer la signification de ces instructions. Pourquoi l'appelons-nous une « fête de délivrance » ? Qu'arriva-t-il cette nuit chez les Egyptiens ?

§ 22—25. Que typifie Moïse ? Pourquoi fut-il ainsi honoré ? Que représente Aaron qui fut associé à Moïse ? Que représentaient les premiers-nés d'Egypte ? Que typifient les premiers-nés d'Israël ?

§ 26, 27. Quand l'agneau antitypique fut-il pour la première fois identifié ? Quand l'alliance de la loi fut-elle conclue ? Quand fut-elle confirmée ?

§ 28—30. De quel fait Jésus naquit-il sous la loi ? Observa-t-il régulièrement la pâque ? Savait-il que l'immolation de l'agneau pascal typifiait sa propre mort ? Quand, comment et pourquoi institua-t-il la commémoration ?

§ 31—33. Montrer l'étroite relation entre l'agneau pascal et le pain et la coupe de la commémoration. Que veut dire Jésus quand il dit : « Ceci (vin) est mon sang, le sang de la nouvelle alliance » ? Dans quel sens les chrétiens sont-ils rendus capables d'être « ministres de la nouvelle alliance » ?

§ 34—39. Nommer les trois grandes alliances. Expliquer ce qui les différencie les unes des autres et le but de chacune. Comparer l'ancienne et la nouvelle alliance de la loi. Pourquoi la nouvelle alliance ne fut-elle pas inaugurée quand Jésus fut ressuscité et monta au ciel ?

§ 40—42. Lorsque Jésus institua le repas commémoratif pourquoi dit-il : « Faites ceci en mémoire de moi » ? Qui devons-nous avoir le plus à l'esprit en commémorant la fête ? Par quoi Jésus attira-t-il l'attention de ses disciples sur Jéhovah à la fin du souper ?

§ 43, 44. Pourquoi Jésus confia-t-il à l'apôtre Paul le soin de donner de plus amples explications sur la fête ? Que veulent dire ces paroles « ne discernant pas le corps du Seigneur » ? Comment « mangeons-nous sa chair » ? Comment sommes-nous « rompus » avec lui ?

§ 45—49. Que signifie boire la coupe ? L'humanité « mangera-t-elle sa chair » et « boira-t-elle son sang » ? Pourquoi Jésus dit-il qu'il boirait la coupe avec ses disciples dans le royaume ?

§ 50—53. Puisque le Seigneur a déjà commencé son règne est-il convenable de toujours observer la fête ?

§ 54—58. Quelle fut la joie que reçurent les disciples à la Pentecôte ? Quelle est aujourd'hui notre joie qui dépasse la leur ?

§ 59—62. Quel examen ferons-nous maintenant ? Comment peut-on manger et boire « indignement » ? Résumer les raisons pour lesquelles nous avons part à la commémoration. Tous les chrétiens boivent-ils la coupe de la joie du Seigneur ? Quelle est la responsabilité actuelle de ceux qui y participent ?

§ 63—65. Quelle est l'épreuve actuelle de l'Eglise ? Quel est le jugement dirigé par le Seigneur et comment a-t-il lieu ? Devons-nous être craintifs ? Quelle sera l'attente des fidèles ?

LA MAISON ROYALE DE JÉHOVAH

« Car il est Seigneur des seigneurs et Roi des rois, et ceux qui sont avec lui sont appelés, et élus, et fidèles. »
— Apocalypse 17 : 14 —

JEHOVAH lui-même est le Roi éternel. (Jér. 10:10) Il fait clairement voir dans sa Parole qu'il a un Roi oint et qu'au temps voulu il a placé ce Roi sur son trône et établi sa maison. (Psaume 2 : 6) Jéhovah a d'autres fils qu'il a associés avec son Roi et qu'il a faits membres de la famille royale. (Hébreux 3 : 6 ; Apocalypse 1 : 6 ; 5 : 10 ; 20 : 4) Les Ecritures semblent vouloir préciser qu'à part celui qui en est la Tête, le nombre des membres de la maison royale est limité à 144.000. (Apocalypse 7 : 4–8 ; 14 : 1) Il est aussi question d'une grande foule dont le nombre n'est pas précisé, dont les membres se sont consacrés à Dieu pour faire sa volonté, sont changés, à la résurrection, de créatures humaines en créatures célestes et se tiennent devant le trône pour servir la maison royale. (Apocalypse 7 : 9–17) Il est évident qu'il se trouve actuellement sur la terre beaucoup de personnes qui prétendent sincèrement suivre Christ et dont le nombre surpasse sans doute celui du petit troupeau qui compose la maison royale. En comparant entre eux divers passages bibliques relatifs à ce point, on voit surgir certaines questions qui peuvent à juste titre être prises en considération par celui qui étudie la parole de Dieu. Ces questions peuvent ne pas être d'une importance vitale pour son bien-être éternel, mais s'il les examine sérieusement, il en retirera certainement quelque profit, en sera aidé et édifié, puisque les Ecritures sont là pour le bien de l'Eglise. Nous savons que ceux qui sont avec Christ, le Chef de la maison royale, sont appelés, puis élus et fidèles ; aussi est-il raisonnable de nous demander :

2 Comment un homme devient-il une nouvelle créature en Christ ? Y a-t-il une différence entre être « engendré de Dieu » et « né de Dieu » ? A qui s'adresse « l'appel », et quand et comment est-on appelé ? Tous ceux qui

sont engendrés et appelés sont-ils oints ? Une fois ointe, la nouvelle créature en Christ peut-elle perdre cette onction ? Parmi les créatures que Dieu a justifiées et engendrées s'en trouve-t-il qui n'ont jamais été ointes ? Qu'est-ce que les « élus » ? Quel est le degré de fidélité exigé de ceux qui deviennent membres de la famille royale ? — Et d'autres choses encore que nous examinerons au cours de cette étude.

3 Disons tout d'abord qu'il n'est pas question de tout bonnement renverser ce qui a été publié jusqu'ici à ce sujet, et que nous n'avons ni le désir ni l'intention de le critiquer. Mais la lumière que Jéhovah projette sur sa Parole s'en va croissant. Les éclairs viennent de lui et la clarté qu'ils répandent est pour le bien de ses fils. Lorsque par un nouveau jet de lumière il révèle plus clairement le sens de sa Parole, tous ceux qui l'aiment devraient s'en réjouir même si pour cela ils doivent abandonner des opinions chères, des conclusions auxquelles ils étaient attachés depuis longtemps. La vérité appartient à Jéhovah et il en fait part à son peuple à sa manière et en son temps. Ce qui prouve que telle est sa façon d'agir, c'est qu'il donne à son peuple sur terre une vision toujours plus claire de ses projets en illuminant continuellement sa Parole. Si nous étudions sa Parole avec le sincère désir de la connaître parce que c'est celle de notre Père, nous en retirerons sûrement un grand profit. La parole de Dieu affirme que tant que le « reste » est encore dans ce monde, il continuera à recevoir une augmentation de lumière ; et puisqu'il en est ainsi, ses membres seront forcément amenés à comprendre certaines choses différemment qu'autrefois. Au fur et à mesure que leur compréhension s'élargira, leur joie augmentera.

LA NOUVELLE CREATURE

4 Les Ecritures appliquent le terme de « louange » à ceux qui doivent former la maison royale, parce qu'ils louent Jéhovah Dieu. Pour mettre le lecteur à même de saisir plus facilement les arguments que nous allons émettre et pour plus de commodité, nous ferons de « Louange » le nom d'un homme qui cherche à entrer dans la famille royale et qui illustrera ceux qui le font vraiment. Par le terme de « nouvelle créature en Christ » il faut entendre une créature qui avait une fois le droit de vivre comme être humain, mais qui perdit ce droit par sa consécration et qui reçut en échange celui de vivre comme créature spirituelle. Le droit de vie, voilà le point qui détermine, en tant que cela concerne notre sujet, si quelqu'un est une créature humaine ou une créature spirituelle, et cela est vrai sans que l'on ait besoin de tenir compte de la nature de l'organisme. L'homme parfait Jésus était réellement homme. Etant parfait et obéissant à la loi d'une manière parfaite, il avait droit à la vie comme homme. C'est la vie de l'homme Jésus qui fut donnée comme prix de la rançon. Jésus devint une nouvelle créature quand Dieu lui donna le droit de vivre comme créature spirituelle. C'est alors que lui fut conféré la prépondérance sur toute la Création, avec la fidélité dans l'épreuve comme condition. Jésus fut fidèle jusqu'à la mort et il reçut de Jéhovah la plus haute des récompenses.

5 Les membres de la maison royale sont pris parmi les enfants des hommes, mais comme tous naissent pécheurs de par l'hérédité, il s'ensuit qu'aucun d'eux ne peut seulement commencer sa marche de nouvelle créature avant d'avoir droit à l'existence comme homme. Né dans le péché et conçu dans l'iniquité, l'homme n'a aucun droit à la vie et son existence est une simple permission de Jéhovah. Ce dont il a essentiellement besoin, c'est de savoir que Dieu a pourvu à la rédemption, au salut, par le grand sacrifice de Christ Jésus, sacrifice dont la valeur a été présentée comme offrande pour le péché. Il faut que « Louange » s'approprie les mérites de ce sacrifice de rançon, et il le fait en ayant d'abord foi en Dieu et au sang versé de Christ Jésus, puis en convenant de faire la volonté de Dieu. C'est par les paroles du Seigneur qu'il apprend qu'il a ce pas à faire. Le Seigneur a dit : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il se charge de sa croix et qu'il me suive. » Car « je suis le chemin, la vérité et la vie » et il n'y a pas d'autre chemin pour venir au Père. (Matthieu 16 : 24 ; Jean 14 : 6) L'exercice de la foi en Dieu et en Christ Jésus de la part de « Louange », son abandon de soi-même au Seigneur avec la promesse de faire sa volonté sans conditions, c'est ce que nous appelons sa consécration. Cet acte représente son entier dévouement à Dieu. Et c'est alors Dieu qui le justifie, ou qui le met en règle. Dieu établit judiciairement que l'homme « Louange » est juste devant lui, qu'il est justifié en raison du grand sacrifice de Christ Jésus qui fut accompli pour lui et de sa foi en ce sacrifice. Cette justification est réelle, véritable et non pas fictive. Dès ce moment, « Louange » est vraiment considéré par Dieu comme homme parfait, Dieu n'usant pas de subterfuges.

6 Le sang de Jésus ayant été pris comme sacrifice pour le péché, « Louange » l'apprend, y croit et convient volontairement de faire la volonté divine. Dieu décide qu'il est en règle, qu'il est juste devant lui et par conséquent en paix avec lui. (Romains 5 : 1, 9) En vertu de cette décision judiciaire, de cette justification par Dieu, « Louange » a le droit de vivre comme homme. Toutes les créatures justes ont droit à la vie. Aux yeux de Dieu, « Louange » a passé de sa condition imparfaite à une condition justifiée. Son dévouement désintéressé à Dieu signifie qu'il fait ce qu'il peut pour suivre les traces de Jésus. Quand Jésus eut atteint sa majorité légale, il se présenta à son Père en lui annonçant sa détermination de faire sa volonté, selon ce qui est écrit de lui. Pour devenir le Chef de la maison royale de Jéhovah, il devait mourir comme homme. Telle était la volonté de Jéhovah. Tous ceux qui veulent devenir membres de cette maison doivent aussi mourir comme hommes. Aussi est-il écrit : « Nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, c'est en sa mort que nous avons été baptisés. Or, si nous sommes morts avec Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec lui. » (Romains 6 : 3, 8) Si la consécration de l'homme « Louange » a été acceptée de Dieu et qu'il est devenu son fils, son droit à la vie humaine lui est retiré et il reçoit de Dieu, à la place, celui de vivre comme créature spirituelle. Ce nouveau droit deviendra irrévocable en son temps, si « Louange » remplit les conditions prescrites. Voilà pourquoi nous lisons : « Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ . . . qui marchent, non selon la chair, mais selon l'esprit. » (Romains 8 : 1, 4) Bien que « Louange » ait toujours un organisme humain, il n'a plus le droit de vivre comme homme, tandis qu'il a conditionnellement celui de vivre comme créature spirituelle. Selon les Ecritures, il est appelé avec raison une nouvelle créature.

ENGENDREMENT ET NAISSANCE

[7] La signification des termes « engendré » et « né » n'a été saisie par aucun de nous aussi clairement que nous l'eussions aimé. Il se peut que le temps où le Seigneur veut nous en donner une compréhension plus exacte soit venu. Si tel est le cas, qu'à lui soit rendu tout honneur. « Engendrer » signifie causer l'existence, commencer une existence. Comment l'existence de la nouvelle créature est-elle produite ? Les Ecritures répondent : « Il nous a engendrés selon sa volonté, par la parole de vérité, afin que nous soyons en quelque sorte les prémices de ses créatures. » (Jacques 1:18) Le début de l'existence de la nouvelle créature résulte donc de la volonté de Dieu confirmée par sa parole de vérité. Dieu veut que la créature vienne à l'existence et il donne sa Parole pour qu'il en arrive ainsi ; c'est pourquoi l'engendrement est le résultat du contrat ou de l'alliance de Dieu avec la créature. La part de l'alliance de la créature est le consentement de faire la volonté de Dieu sans condition. En ce qui regarde la vie animale, le mot « engendré » est employé pour indiquer qu'il y a commencement du fœtus dans le sein de la mère. Ce fœtus se développe pendant un temps, arrive à terme et l'être naît. Pendant longtemps on a appliqué ce même processus à l'enfantement de la nouvelle créature. On pensait qu'il y avait une période de gestation et qu'en son temps avait lieu la naissance du fidèle. On disait qu'aussi longtemps qu'une créature était dans son corps de chair, elle était en quelque sorte une double créature. Cette conclusion n'est pas soutenue par les Ecritures. Si la nouvelle créature était soumise à une période de gestation précédant la naissance, elle n'aurait aucune responsabilité durant cette période ; or, les Ecritures montrent que sa responsabilité commence dès le début de son existence. Si la naissance n'avait lieu qu'à la résurrection, et s'il y avait avant une période de gestation, il n'incomberait à la nouvelle créature aucune responsabilité avant la résurrection. Les Ecritures disent au contraire que c'est pendant que la nouvelle créature est sur terre qu'elle subit une épreuve, un temps d'examen pendant lequel elle doit répondre aux conditions attachées au droit de vivre comme créature spirituelle.

[8] Les Ecritures montrent au delà de tout doute que la nouvelle créature existe pendant qu'elle est sur la terre et qu'elle a un organisme humain. Son droit n'est plus de vivre comme créature humaine, mais comme créature spirituelle, et cela conditionnellement. Puisque l'engendrement est le résultat d'un contrat, d'une alliance, le droit de vivre comme créature d'ordre céleste existe depuis le moment où Dieu l'a bien voulu et a donné sa parole. (Jacques 1 : 18) C'est alors que « Louange » est une nouvelle créature.

[9] L'Ancien et le Nouveau Testament emploient les termes « engendré » et « né » pour indiquer qu'un être a passé du sein maternel à l'existence. Nous ne nous attendons pas à ce que beaucoup de lecteurs de la *Tour de Garde* sachent l'hébreu et le grec, mais nous pensons cependant qu'un renvoi à l'original pourra les aider à mieux comprendre ces deux mots. En hébreu, *yah-lad* est appliqué au père qui engendre comme aussi à la mère qui donne naissance, qui met l'être au monde. A l'appui de cette conclusion, voyons quelques textes de l'Ancien Testament :

[10] L'Eternel dit à la femme : « J'augmenterai la souffrance de tes grossesses ; tu enfanteras [*yah-lad*] avec douleur. » (Genèse 3 : 16) Ici comme plus loin il est fait la distinction entre la conception et la naissance. Dans la génération de la vie animale, la conception a lieu des mois avant la naissance ; mais pour la nouvelle création il n'en est pas ainsi. « Adam connut Eve, sa femme ; elle conçut et enfanta [*yah-lad*] Caïn. ... Elle enfanta [*yah-lad*] encore son frère Abel. » — Genèse 4 : 1, 2.

[11] « Ton serviteur, notre père, nous a dit : Vous savez que ma femme m'a enfanté [*yah-lad*] deux fils. » (Genèse 44 : 27) « C'est que les femmes des Hébreux ne sont pas comme les Egyptiennes ; elles sont vigoureuses et elles accouchent (donnent naissance, enfantent) [*yah-lad*] avant l'arrivée de la sage-femme. » — Ex. 1:19.

[12] L'alliance de Dieu relative à la postérité est symbolisée par la femme, et il est écrit à son sujet: « Pousse des cris de joie, stérile, qui n'enfantais [*yah-lad*] pas ! Eclate de joie et d'allégresse, toi qui n'a pas été en travail. » (Esaïe 54 : 1; *Crampon*) Il est écrit de Sion qui donne naissance au royaume et aux membres de la famille royale : « Avant d'éprouver les douleurs, elle a enfanté [*yah-lad*] ... Une nation est-elle enfantée [*yah-lad*] d'un seul coup ? A peine en travail, Sion a enfanté [*yah-lad*] ses fils ! » (Esaïe 66 : 7, 8) Le prophète dit de l'enfant Jésus : « Un enfant nous est né [*yah-lad*], un fils nous est donné. » (Esaïe 9 : 6) « Et pour ce qui est de Sion, l'on dira : Celui-ci et celui-là y sont nés [*yah-lad*] ». — Psaume 87 : 5 ; *vers. Ostervald.*

[13] Le même mot hébreu est appliqué aux montagnes : « Avant que les montagnes fussent nées [*yah-lad*] et que tu eusses créé la terre et le monde ... » (Psaume 90 : 2) Jusqu'ici donc, *yah-lad* concernait la mère.

[14] Notons maintenant des passages où il regarde le père et où il est traduit par « engendré ». « Les jours d'Adam, après qu'il eut engendré [*yah-lad*] Seth, furent huit cents ans ; et il engendra [*yah-lad*] des fils et des filles. » (Genèse 5 : 4 ; *version Darby*) *Yah-lad* ne veut sûrement pas dire ici que le père a rendu féconde la mère, mais simplement qu'un enfant lui naquit. Le même mot hébreu est traduit par « engendré » relativement au Créateur, au Dieu tout-puissant : « Tu as oublié le Rocher qui t'a engendré [*yah-lad*] et tu as mis en oubli le Dieu fort qui t'a formé. » (Deutéronome 32:18 ; *version Ostervald*) Le psalmiste, parlant pour Jésus, dit : « L'Eternel m'a dit : Tu es mon Fils ! Je t'ai engendré [*yah-lad*] aujourd'hui. » (Psaume 2 : 7) Il semble clair que le mot « engendré » de ce dernier texte peut être raisonnablement appliqué à trois circonstances différentes, à savoir : 1) Au Jourdain, alors que Dieu identifia Jésus comme son Fils et lui promit qu'il serait sacrificateur à toujours selon l'ordre de Melchisédek, et qu'une voix se fit entendre des cieux qui disait : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection. » 2) Alors qu'il délivra Jésus du sépulcre et l'éleva au ciel (Actes 13 : 33), et 3) alors qu'il lui ordonna de commencer son règne. Psaume 2 : 6 ; 110 : 2.

[15] Dans ces passages bibliques il n'est pas fait allusion à une période de gestation avant la naissance, mais il est montré que le Fils est l'œuvre du Père, que c'est Dieu qui engendre et identifie son Fils bien-aimé. Quand Jésus fut engendré au Jourdain et reconnu par Dieu comme son Fils, sa responsabilité comme nouvelle créature spirituelle commença immédiatement. C'est ce qui doit avoir lieu chez tous ceux qui sont faits membres de son corps.

[16] Le Nouveau Testament appuie cette conclusion. Le mot *gennaoo* du texte grec y est rendu par « en-

gendré » et par « né » et est appliqué au père plus fréquemment qu'à la mère. Voici quelques-uns des passages y relatifs : « Abraham engendra [*gennaoo*] Isaac ; Isaac engendra [*gennaoo*] Jacob... Jacob engendra [*gennaoo*] Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né [*gennaoo*] Jésus qui est appelé Christ. » (Matthieu 1 : 2, 16) Les citations d'Actes 13 : 33 et d'Hébreux 1 : 5 et 5 : 5 sont tirées du Psaume deux. Elles font voir que le mot grec *gennaoo* correspond exactement au mot hébreu *yah-lad*. C'est le Père, Jéhovah, qui engendra Jésus, la Tête de la nouvelle création. C'est le Père Jacob qui engendra Joseph, l'époux de Marie et c'est Marie qui donna naissance à Jésus. Dans chacun de ces cas se trouve le même terme de l'original et il n'y est pas question d'une période de gestation. Les textes suivants prouvent que le mot grec *gennaoo* est traduit par « engendré » ou par « né » ou encore par « enfanté ».

[17] « Ta femme Elisabeth t'enfantera [*gennaoo*] un fils et tu lui donneras le nom de Jean. » (Luc 1 : 13) « Le saint-esprit viendra sur toi et la puissance du Très-Haut te couvrira de son ombre. C'est pourquoi le saint enfant qui naîtra [*gennaoo*] de toi sera appelé Fils de Dieu. » (Luc 1 : 35) « Le temps où Elisabeth devait accoucher arriva et elle enfanta [*gennaoo*] un fils. » (Luc 1 : 57) « Heureuses les stériles, heureuses les entrailles qui n'ont point enfanté [*gennaoo*] ! » (Luc 23 : 29) « Jésus étant né [*gennaoo*] à Bethléhem en Judée. » (Matthieu 2 : 1) « La femme lorsqu'elle enfante, éprouve de la tristesse, parce que son heure est venue, mais lorsqu'elle a donné le jour [*gennaoo*] à l'enfant, elle ne se souvient plus de la souffrance. » — Jean 16 : 21.

[18] Il est encore écrit : « Car, quoique les enfants ne fussent pas encore nés et qu'ils n'eussent fait ni bien ni mal, — afin que le dessein d'élection de Dieu subsistât, sans dépendre des œuvres et par la seule volonté de celui qui appelle... » (Romains 9 : 11) Le contexte montre que par le père Isaac Rebecca avait conçu, et qu'avant l'enfantement ou la naissance [*gennaoo*] des enfants, il avait été dit que le plus grand serait assujetti au plus petit ; et cela indique que le mot *gennaoo* ne se rapporte ni à un acte du père, ni à la conception, ni à la période de gestation.

[19] Les lexicographes donnent à « engendrer » le sens de procréer, donner l'existence, produire, et l'appliquent communément au père. La définition de ce mot tel que nous le trouvons employé dans la Bible n'est pas celle-ci. Dans nos écrits, nous nous sommes servis de l'expression « engendré de Dieu » relativement à la nouvelle créature encore dans la chair sur la terre, en lui faisant signifier que la nouvelle créature n'était pas encore née ou amenée à l'existence, mais que la naissance aurait lieu au moment de la résurrection. Il est clair que cette application n'est pas en harmonie avec celle qu'en fait les Ecritures. Il a été dit aussi que l'expression « né de Dieu », en tant que regardant la nouvelle créature encore sur la terre, était une traduction incorrecte de l'original et qu'elle devrait être rendue par « engendré de Dieu » pour faire ressortir que la nouvelle créature est toujours dans la chair. Cette conclusion était également en désaccord avec l'emploi que font les Ecritures de cette expression. Pour le prouver, citons ceci : « Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique [*monogenees*], afin que quiconque croit en lui, ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. (Jean 3 : 16) Du Jourdain à la résurrection, Jésus ne pouvait en aucune façon être comparé à un fœtus soumis au processus de la gestation. Au Jourdain il fut déclaré le vrai Fils de Dieu, et sa responsabilité de Fils date de ce moment. C'est là que Dieu fit entendre ces paroles : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé. » C'est là qu'il fut engendré et définitivement identifié comme le Fils de Dieu. Quand, homme parfait, il se rendit au Jourdain, il avait droit à la vie, et c'est cette vie que Dieu accepta comme sacrifice. En l'offrant, il perdit immédiatement et pour toujours son droit à la vie comme homme et reçut de Dieu celui de vivre comme créature spirituelle. C'est à partir de ce moment qu'il fut une créature spirituelle, parce que c'est là que Dieu l'engendra et qu'à proprement parler il naquit de Dieu. C'est preuve que les mots scripturaux « engendré » et « né » sont identiques dans l'usage qui en est fait. Pendant que la nouvelle créature est encore dans la chair ou de ce côté du voile, on peut dire indifféremment d'elle qu'elle est ou « engendrée » ou « née », puisque ces deux termes viennent du même mot grec [*gennaoo*] dans un même texte. « Quiconque croit que Jésus est le Christ est né de Dieu, et quiconque aime celui qui l'a engendré aime aussi celui qui est né de lui. Nous savons que quiconque est né de Dieu ne pèche point, mais celui qui est né de Dieu se garde lui-même et le malin ne le touche pas. » — 1. Jean 5 : 1, 18.

[20] En témoin de Dieu, l'apôtre Pierre dit : « Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui, selon sa grande miséricorde, nous a régénérés [grec, *anagennaoo*, nés de nouveau] pour une espérance vivante.... Vous avez été régénérés [*anagennaoo*], non par une semence corruptible, mais par une semence incorruptible, par la parole vivante et permanente de Dieu. » (1 Pierre 1 : 3, 23) Ici il est expressément déclaré que nous sommes régénérés ou nés de nouveau « par la parole... de Dieu » ; c'est une preuve de plus que Dieu engendre ou produit ses fils selon les termes de l'alliance et selon sa volonté et sa parole. La part qu'a la créature dans l'alliance est de croire en Dieu et en Christ, de se soumettre complètement à Dieu et de convenir de faire sa volonté ; Dieu alors, selon sa volonté et par sa parole, l'amène à l'existence comme fils. Puisque ces textes montrent que les mots « engendré », et « né » concernent le même temps et le même effet, on ne pourrait pas raisonnablement dire que quelques-uns d'entre eux soient incorrectement traduits tels qu'ils sont.

[21] Pour confirmer cette conclusion que selon les Ecritures les nouvelles créatures encore dans la chair et sur la terre sont « nées de Dieu », l'apôtre dit, s'adressant à des membres de l'Eglise : « Désirez, comme des enfants nouveau-nés [grec *artigenneeta*], le lait spirituel et pur, afin que par lui vous croissiez. » (1 Pierre 2 : 2) Si la nouvelle créature était simplement un fœtus ou comparée à un fœtus en voie de gestation et non pas une créature intelligente, comment lui serait-il possible de croître en se nourrissant de la parole de Dieu ? La nouvelle créature croît par l'édification de l'esprit, et c'est l'esprit, l'intelligence de la nouvelle créature, qui cherche la vérité dans la parole de Dieu et qui s'en nourrit. — Romains 12 : 2, 3.

[22] Paul démontre aux Corinthiens que la nouvelle créature naît de ce côté du voile, que de petit enfant elle doit croître ; il leur dit qu'il n'a pu leur parler que comme à des enfants en Christ, qu'il leur a donné du lait et non de la nourriture solide. (1 Corinthiens 3 : 1–3) On ne pourrait être enfant et croître, si l'on n'était pas vraiment une créature, un être enfanté susceptible de croître. En nourrissant son esprit de la

parole de Dieu, la créature croît et apprend à connaître et faire toujours plus intelligemment la volonté divine.

[23] L'apôtre fait aussi ressortir la différence entre celui qui vient de naître et celui qui s'est déjà nourri de la Parole, quand il dit : « Vous, en effet, qui depuis longtemps devriez être des maîtres, vous avez encore besoin qu'on vous enseigne les premiers rudiments des oracles de Dieu, vous en êtes venus à avoir besoin de lait et non d'une nourriture solide. Or, quiconque en est au lait n'a pas l'expérience de la parole de justice ; car il est un enfant. Mais la nourriture solide est pour les hommes faits, pour ceux dont le jugement est exercé par l'usage à discerner ce qui est bien et ce qui est mal. » — Hébreux 5 : 12–14.

[24] En une autre occasion et s'adressant à l'Eglise, Paul expose le fait que le Seigneur a établi des docteurs dans l'assemblée « pour le perfectionnement des saints, pour l'œuvre du ministère, pour l'édification du corps de Christ » ; et que cela doit se continuer « jusqu'à ce que nous soyons tous parvenus à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme fait, à la mesure de la stature parfaite de Christ, afin que nous ne soyons plus des enfants. » — Ephésiens 4 : 12–15.

[25] Personne ne pourrait être enseigné et amené à l'état d'homme parfait en Christ s'il n'avait vu le jour comme créature. Il y a divers degrés de développement chez la nouvelle créature. C'est d'abord un petit enfant qui, s'il croît en Christ, devient un jeune homme, atteint l'âge viril ; celui-ci peut à son tour croître jusqu'à la maturité. Lorsqu'il fut parvenu à cette dernière phase, l'apôtre Jean écrivit à l'Eglise, et ses paroles montrent que les uns étaient de petits enfants, les autres des jeunes gens, et d'autres encore des adultes, tous étant nés, quoique toujours dans la chair, et s'étant développés. Il dit : « Je vous écris, pères, parce que vous avez connu celui qui est dès le commencement. Je vous ai écrit, jeunes gens, parce que vous êtes forts et que la parole de Dieu demeure en vous, et que vous avez vaincu le malin. » — 1 Jean 2 : 13, 14.

[26] Jésus dit à Nicodème : « Si un homme ne naît de nouveau [n'est engendré d'en haut — *Lausanne*], il ne peut voir le royaume de Dieu. » Et à la question de Nicodème, il répondit : « Si un homme ne naît d'eau et d'esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu. » (Jean 3 : 3–5) La pensée exprimée par ces paroles du Maître est que Nicodème ne pouvait voir le royaume de Dieu s'il ne recevait l'existence par la puissance d'en haut, par la puissance de Dieu. Il devait connaître la vérité, symbolisée par l'eau, parce que c'est en vertu de la vérité et de la puissance de Dieu exercée envers elle que la créature entre dans le royaume. Paul semble avoir compris la chose ainsi quand il dit : « Afin que nous ne soyons plus des enfants, flottants et emportés à tout vent de doctrine, par la tromperie des hommes, par leur ruse dans les moyens de séduction, mais que, professant la vérité dans la charité, nous croissions à tous égards en celui qui est le chef, Christ. C'est de lui, et grâce à tous les liens de son assistance, que tout le corps bien coordonné et formant un solide assemblage, tire son accroissement selon la force qui convient à chacune de ses parties, et s'édifie lui-même dans la charité. » — Ephésiens 4 : 14–16.

[27] C'est pendant qu'il est sur la terre que le chrétien doit devenir une nouvelle créature, qu'il doit être engendré ou enfanté par la volonté et la parole de Dieu. Aussi longtemps qu'il est sur la terre, il doit s'entraîner comme nouvelle créature afin de croître à la parfaite stature de l'homme Christ Jésus et d'avoir une entrée dans le royaume de gloire. Il va de soi que sur la terre la nouvelle créature a un organisme de chair. Il lui sera donné un corps glorieux quand elle entrera réellement dans le royaume de gloire, et elle sera alors une nouvelle créature née dans la gloire. L'apôtre exprime clairement que le chrétien est déjà une nouvelle créature pendant son séjour terrestre par ces paroles : « Si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature. Les choses anciennes sont passées, voici, toutes choses sont devenues nouvelles. » — 2 Corinthiens 5 : 17.

[28] L'examen de tous ces passages bibliques nous amène forcément à la conclusion que le verbe « engendrer » est attribué au père auquel il naît un enfant, ou bien que « engendré » s'applique à l'enfant qui naît au père, et que « né » s'emploie particulièrement par rapport à la mère, et signifie également que l'enfant est mis au monde, qu'il est venu à l'existence ; mais que les deux mots ont la même origine. Dans les Ecritures, « engendrer » et ses dérivés ne sont jamais employés en relation avec ce qui se passe dans la création animale au temps de la conception. Pour la nouvelle création, il ne peut être question, même comme illustration, d'une période de gestation, celle-ci allant de la conception à la naissance.

[29] Quand un être humain vient de naître, la mère ne peut pas nier que ce soit son enfant, tandis que le doute peut exister à propos du père. Par ses actes la mère dit : « C'est mon enfant. » En voyant le nouveau-né, le père dit à son tour : « C'est mon enfant, je suis heureux de l'avoir. » A ce moment, il y aurait lieu de dire que la mère a donné naissance à l'enfant et que le père l'a engendré, ce qui signifierait à proprement parler que l'enfant a été amené à l'existence et qu'il est reconnu comme celui de cet homme et de cette femme, et non pas qu'il y a eu conception ou gestation. On indiquerait simplement par là que l'enfant vient d'être mis au monde. Voilà donc le sens que les Ecritures attribuent à ces termes en les appliquant aux nouvelles créatures en Christ.

[30] L'homme « Louange » entend la vérité, croit en Dieu et en Christ Jésus et se consacre à Dieu en promettant de faire sa volonté ; il est présenté par Christ Jésus à Jéhovah qui l'accepte et le justifie, ce qui lui confère le droit à la vie humaine. De par la volonté de Jéhovah cet être humain doit mourir afin de pouvoir devenir membre de la maison royale. Ainsi, c'est par sa volonté et par sa Parole que Jéhovah lui donne conditionnellement le droit de vivre comme créature spirituelle. « Louange » est maintenant une nouvelle créature en vertu de ce droit. Les Ecritures déclarent qu'alors il est engendré de Dieu, le Père, qu'il existe par conséquent, qu'il vient de naître de Dieu par l'alliance (la mère) établie pour donner le jour à la postérité. La condition essentielle de vie chez la nouvelle créature est l'obéissance à Dieu. « Louange » doit dorénavant suivre le vrai sentier de la vie dans l'honnêteté, la vérité et la justice, non seulement parce que c'est juste, mais parce que tel est l'ordre divin. Plus encore ; il doit se consacrer au Seigneur, se mettre de son côté afin de recevoir finalement son approbation et de se voir accorder les bénédictions de la vie éternelle promise. « Car tous ceux qui sont conduits par l'esprit de Dieu sont fils de Dieu. » — Romains 8 : 14.

[31] Par son esprit ou sa puissance invisible, Dieu a appelé « Louange » à l'existence comme nouvelle créa-

ture et le reconnaît comme son fils ; c'est-à-dire que « Louange » reçoit, comme le dit l'apôtre, l'esprit d'adoption grâce auquel il peut appeler Dieu son Père. (Romains 8 : 15) Il est désormais conduit par l'esprit du Seigneur. C'est là que commence sa responsabilité ; en qualité de nouvelle créature, il doit se transformer et croître en Christ, s'il veut un jour faire partie de la maison royale de Dieu. Les Ecritures ont été données pour le bien des nouvelles créatures, et ceux qui veulent croître en la ressemblance de Christ Jésus doivent se nourrir de cette parole de l'Eternel et y obéir. (Romains 12 : 2, 3 ; 15 : 4 ; 1 Pierre 5 : 2–4) L'alliance de Dieu avec la nouvelle créature impose à cette dernière des obligations dont elle doit s'acquitter. Ou bien elle mourra de la seconde mort, ou bien elle fera partie de la grande multitude, ou bien elle sera reçue dans la maison royale de Jéhovah. Tout dépend des progrès qu'elle fait dans sa marche en avant et de la façon dont elle répond aux obligations qui lui sont imposées selon les termes de l'alliance et de la parole de Dieu.

LES DEUX MAISONS

[32] Lorsque la Bible emploie le mot « maison » c'est souvent pour désigner l'organisation de Dieu. « Je suis dans la joie quand on me dit : Allons à la maison de l'Eternel ! Nos pieds s'arrêtent dans tes portes, Jérusalem ! » (Psaume 122 : 1, 2) « Si l'Eternel ne bâtit la maison, ceux qui la bâtissent travaillent en vain ; si l'Eternel ne garde la ville, celui qui la garde veille en vain. » (Psaume 127 : 1) La partie officielle de l'organisation de Dieu est aussi appelée maison : « Voici, bénissez l'Eternel, vous tous serviteurs de l'Eternel, qui vous tenez dans la maison de l'Eternel pendant les nuits ! » (Psaume 134:1) Dieu organisa le peuple d'Israël avec Moïse comme conducteur. Ce fut son organisation typique ; elle préfigura son organisation réelle qui durera à toujours avec Christ comme Chef. On peut donc dire, d'après les Ecritures, que Dieu organisa deux maisons, l'une typique et l'autre réelle et éternelle.

[33] Il a été dit que la maison typique dont Moïse fut le chef était « la maison des serviteurs » qui se distinguait de l'autre appelée « la maison des fils ». Les Ecritures n'appuient pas cette conclusion ; ce qu'elles disent, c'est que Dieu établit une maison qui devait en préfigurer une autre et que dans cette maison Moïse fut un serviteur fidèle. La fidélité est donc citée comme la condition que doivent remplir ceux qui veulent devenir des membres de l'organisation éternelle de Dieu dont Jésus est le Chef. Voici ce que dit l'apôtre : « Car celui-là a été jugé digne d'une gloire d'autant plus grande que celle de Moïse, que celui qui a bâti la maison a plus d'honneur que la maison. Car toute maison est bâtie par quelqu'un ; mais celui qui a bâti toutes choses, est Dieu. Et Moïse a bien été fidèle dans toute sa maison, *comme serviteur*, en témoignage des choses qui devaient être dites ; mais Christ [l'a été] comme Fils, sur sa maison ; et nous sommes sa maison, si du moins nous retenons ferme jusqu'au bout la confiance et la gloire de l'espérance. » — Hébreux 3 : 3–6 ; *version Darby*.

[34] Moïse fut fidèle comme serviteur dans la maison ou organisation typique de Dieu et ce qu'il fit fut un témoignage de ce qui devait s'accomplir plus tard. Il est certain que Christ Jésus est le Fils de Dieu et la Tête ou le Chef de sa maison, cependant Jéhovah dit aussi de lui et de ceux qui sont fidèles jusqu'à la fin : « Voici mon serviteur, que je soutiendrai, mon élu en qui mon âme prend plaisir. » (Esaïe 42 : 1–6) Les membres de la maison royale de Jéhovah sont appelés des rois. Christ Jésus est le Chef de cette maison et, partant, le Roi des rois. (Apocalypse 1 : 6 ; 3 : 21) Ces citations bibliques montrent que chacun de ceux qui deviendront finalement membres de la maison royale de Jéhovah doit être un serviteur de Jéhovah, et prouver sa fidélité. L'homme qui est devenu une nouvelle créature et, par suite, un fils de Dieu, *est*-il aussitôt le serviteur de Dieu ou doit-il le *devenir* ? Pour répondre à cette question il faut nécessairement traiter celle de l'appel et de la réponse à cet appel. Ce sera le sujet de la prochaine étude. *(A suivre)*

QUESTIONS BEREENNES

§ 1. De qui se compose la maison royale de Jéhovah ? Identifiez la « grande foule ». D'où lui vient ce nom ? Quel est son héritage futur ?

§ 2. Quelles sont les questions qu'il est logique de prendre en considération ?

§ 3. Citez des passages des Ecritures prouvant que la lumière projetée sur la parole de Dieu va croissant. Quels sont les faits qui le prouvent ? Quelle est la position que prennent conséquemment ceux qui aiment sincèrement Dieu et sa Parole ? A quoi devons-nous nous attendre quant à certaines conclusions faites précédemment ?

§ 4. Définissez le terme « nouvelle créature ». Prenez le cas de Jésus.

§ 5, 6. Qu'est-ce qu'un membre de la famille humaine doit nécessairement savoir pour devenir membre de la maison royale de Jéhovah, et que doit-il faire alors ? Expliquez et illustrez comment la consécration se rapporte à la justification. Faites voir pourqoi celui qui est devenu une nouvelle créature avait d'abord le droit de vivre comme être humain, et comment il reçoit ensuite conditionnellement celui de vivre comme créature spirituelle.

§ 7. Qu'est-ce qu'être « engendré » et dans quel sens ce terme s'applique-t-il à la nouvelle créature ? Démontrez si oui ou non l'engendrement ou l'enfantement de la nouvelle créature a son parallèle dans la vie animale.

§ 8. Expliquez comment il se fait que la nouvelle créature ait un organisme humain.

§ 9—13. Le mot hébreu **yah-lad** s'applique-t-il au père, à la mère, ou à tous deux ? Montrez par les Ecritures si **yah-lad** se rapporte à des faits antérieurs à la naissance.

§ 14, 15. Montrez également comment ce même mot est employé par rapport au père. Appliquez le mot « engendré » comme il est employé dans Psaume 2 : 7.

§ 16—18. Quels sont les passages qui indiquent que le Nouveau Testament appuie la conclusion précédente ?

§ 19, 20. Indiquez ce qui eut lieu au Jourdain selon Jean 3 : 16. Qu'est-ce que cela prouve quant à la signification d'« engendré » et de « né » ? Montrez l'harmonie de ce fait avec ce qui est dit en Jean 5 : 1, 18 et 1 Pierre 1 : 3, 23.

§ 21—23. Montrez par d'autres citations si la nouvelle créature naît être intelligent et responsable pendant qu'elle est dans la chair et sur la terre.

§ 24, 25. A quoi Dieu a-t-il pourvu d'après les Ecritures pour la croissance et le perfectionnement de la nouvelle créature ? Qu'indique 1 Jean 2 : 13 quant au développement de la nouvelle créature?

§ 26. Expliquez ce que signifie la réponse de Jésus à Nicodème. Quelle illustration Paul donne-t-il de la croissance ou du développement du « corps » dont Christ est la Tête ?

§ 27. Appliquez 2 Corinthiens 5 : 17 pour montrer la position actuelle de ceux qui sont « engendrés » de Dieu.

§ 28, 29. Quand la nouvelle créature est-elle enfantée ou quand naît-elle réellement, d'après les Ecritures ?

§ 30, 31. D'après ce que nous venons de voir, décrivez ce qui doit avoir lieu pour que celui qui entend la vérité puisse recevoir l'approbation finale de Dieu et être élevé à la vie divine.

§ 32—34. Etablissez la distinction entre les deux « maisons » mentionnées dans Hébreux 3 : 5, 6. Qu'est-ce qui est particulièrement souligné là ? Quel enseignement y a-t-il là pour les oints de Jéhovah à cette heure ? (W. T. 15 janvier 1930)

Textes et commentaires des réunions de témoignages

Texte du 2 Avril

« *Car il me protégera dans son tabernacle au jour du malheur, .. il m'élèvera sur un rocher ... je chanterai, je célébrerai l'Eternel.* » — Psaume 27 : 5, 6.

CE PASSAGE montre qu'il doit s'accomplir dans un temps de détresse ; qu'alors les fidèles se trouvent dans « la demeure secrète du Très-Haut » ; que leur compréhension du plan divin est placée sur un fondement solide ; et qu'alors à cause de leur foi et de leur confiance en l'Eternel, et parce qu'ils reconnaissent la grande faveur qu'Il leur témoigne, ils chantent ses louanges en proclamant son plan et sa bonté. C'est maintenant le temps où doivent s'accomplir des choses qui semblent impossibles à la classe du temple ; cependant ils savent que le Tout-Puissant s'en est chargé. Pour eux le nom de Tout-Puissant signifie que rien n'est impossible à l'Eternel, que «toute arme forgée contre eux sera sans effet». C'est pourquoi ils lui offrent des « sacrifices de joie » et ils chantent.

Texte du 9 Avril

« *Je m'engage par une alliance, comme mon père s'est engagé envers moi par une alliance, à vous donner un royaume.* » — Luc 22:29; (trad. de la vers. angl. Diaglott)

CES PAROLES de Jésus ne peuvent avoir d'autre signification que celle-ci : « Mon Père a fait avec moi une alliance d'après laquelle il me confère un royaume, et maintenant je fais avec vous une alliance afin que vous soyez reçus dans celle que mon Père a faite avec moi et que vous ayez une part à mon royaume. » Celui seul qui souffre et meurt avec Jésus peut être amené avec lui dans cette « alliance éternelle » — « les grâces assurées de David ». La bonté extraordinaire de Dieu s'étend sur ceux qui supportent joyeusement les souffrances et l'opprobre qui sont restés pour le bien du corps de Christ. Tous ceux qui ont fait une alliance, qui se sont consacrés à Dieu pour faire sa volonté, devraient se rappeler que ceux qui participent à l'alliance éternelle et aux grâces assurées de David doivent comme Jésus mourir de la mort sacrificatoire et souffrir aussi l'opprobre qu'il dut souffrir à cause de la justice.

Texte du 16 Avril

« *Ainsi en est-il de la résurrection des morts. Le corps est semé corruptible, il ressuscite incorruptible.* »
— 1 Corinthiens 15 : 42 —

LA TOTALITÉ des fidèles forme le corps de Christ ; c'est pourquoi le « corps » est le Christ tout entier. Les membres du corps, comme Christ Jésus, sont engendrés à un héritage céleste incorruptible. S'ils restent fidèles jusqu'à la mort, ils recevront comme récompense l'incorruptibilité et l'immortalité sur lesquelles la seconde mort n'a aucun pouvoir. Le corps terrestre de Jésus était humain et aurait subi la corruption, après sa mort, si Dieu ne l'en avait préservé par un miracle. La chair de tous les membres du corps de Christ se corrompt. A la vérité ils sont justifiés, engendrés, oints par Jéhovah et sont de nouvelles créatures en Christ, mais le présent organisme de chacun d'eux reste humain et, par suite, corruptible. La transformation à l'incorruptibilité a lieu à la résurrection.

Texte du 23 Avril

« *Qui est aveugle sinon mon serviteur ? ... Qui est aveugle comme l'ami de Dieu, aveugle comme le serviteur de l'Eternel ?* — Esaïe 42 : 19.

LE SERVITEUR de l'Eternel, son « élu », ne veut qu'une chose : faire la volonté de l'Eternel. Chaque membre de la classe du serviteur doit être en complète harmonie avec la Tête, Christ Jésus, et ne désirer faire aussi que cette seule chose. Le serviteur est aveugle pour tout ce qui n'est pas la volonté de l'Eternel. En conséquence, le « reste » de la classe du serviteur reconnaît que le plus grand privilège dont on puisse jouir aujourd'hui est celui de chanter le cantique nouveau de louanges à l'Eternel ; et les membres du « reste » le font en donnant un témoignage de Dieu et de son royaume. Comme ils ont maintenant une plus grande compréhension des desseins de Dieu, ils ont aussi une plus grande joie à obéir à ses commandements. En étant ainsi occupés, ils sont exposés aux traits empoisonnés de l'ennemi, mais ils ne se laisseront point arrêter par cette opposition et ne se décourageront point.

Texte du 30 Avril

« *Au roi des siècles, immortel, invisible, seul Dieu, soient honneur et gloire, aux siècles des siècles ! Amen !* »
— 1 Timothée 1 : 17 —

L'IMMORTALITÉ est inhérente à Jéhovah seul, au roi des siècles, à celui qui est d'éternité en éternité, au grand Dieu qui a toujours été invisible aux hommes et qui l'est encore. Il n'y a point d'autre Dieu semblable à lui ; à aucun autre ne revient un honneur comme le sien, et il ne donnera son honneur à aucun autre dieu. Sa Parole nous montre que sa volonté est de ne donner l'immortalité et l'incorruptibilité qu'à ceux qui ont été soumis à une sévère épreuve et qui lui ont prouvé leur dévouement et leur fidélité jusqu'à la mort. Jésus dit que le Père lui avait promis de lui accorder la vie en lui-même. La même extraordinairement grande et précieuse promesse de nature divine est aussi devenu le partage de tous les fidèles en Christ qui rendent gloire et honneur à Jéhovah.

LETTRES INTÉRESSANTES

De la Roumanie

Chers frères en Christ,

Nous voulons unir nos voix à toutes les autres en attestant qu'ici aussi, selon Amos 8 : 11, il existe une grande famine.

Une femme avait acheté un livre qui explique la Bible. Un des membres de la « classe des boucs », l'ayant appris, s'en fut chez elle et lui dit d'un ton arrogant : « Donnez-moi ce livre, que je le jette au feu ! » Mais, au lieu d'obéir, lui tendant un carnet d'impôts elle répondit : « Monsieur le pasteur, ne brûlez pas ce livre-là,

mais plutôt celui-ci ». « Voici — continua-t-elle — celui qui assombrit notre vie. L'autre nous console, nous apporte le secours dans notre indescriptible misère, c'est pourquoi vous ne devriez pas le détruire ».

Nous pouvons voir par là, chers frères, que chez nous aussi règne une famine, bien qu'il soit de mode de la part des autorités d'étouffer l'évangile, et qu'elles le fassent sans ménagements. Nous devons faire tout notre possible pour atteindre les « pauvres », pour les nourrir spirituellement, les consoler et les secourir. C'est de vous que nous attendons les écrits nécessaires ; vous en êtes si abondamment pourvus. Chez nous aussi se trouvent des membres de la classe dont parle Nahum 2 : 4, des fidèles qui agitent leurs « lances ». Ils sont heureux d'être sous la bannière du Seigneur, de son royaume, et ils louent l'Eternel à plein gosier.—Osée 14:2.

Les frères et soeurs vous saluent de tout cœur. Je vous adresse également mes sentiments d'affection et vous souhaite les plus riches bénédictions du Seigneur.

Votre frère à son service, *S. J.*

Communion dans le travail

Chers frères,

Vous aviez fait à l'ecclésia de Leipzig une agréable surprise en lui annonçant la réunion, dans cette ville, des frères directeurs du service des secteurs et des pionniers de la mission. Non seulement nous avons joui de précieuses heures de communion fraternelle dans l'exercice de l'hospitalité, mais le travail en commun au service du roi fut aussi pour nous une bénédiction spéciale. —

Le samedi après-midi déjà nous sortimes tous ensemble pour proclamer ce message : L'Eternel est Dieu ; il n'y en a point d'autre comme lui, point d'autre qui soit un héros qui sauve.

Le dimanche matin, les combattants étaient plus nombreux, et les allées et venues de porte en porte allèrent bon train. Le résultat fut réjouissant, d'autant plus que nous avions travaillé dans la ville quelque temps avant. Les pionniers vendirent à eux seuls 659 livres et 1028 brochures, et à nous tous nous atteignimes le nombre de 1166 livres et 1780 brochures. Nous avons ainsi la certitude que mainte famille aura l'occasion de s'instruire sur les dessins de Dieu révélés dans sa Parole.

Nous nous assemblâmes encore le dimanche aprèsmidi, après le travail de mission, et ce furent des heures bénies et heureuses. Après que notre cher frère Balzereit nous eut adressé de réconfortantes paroles à la gloire de Jéhovah, les directeurs du service nous communiquèrent leurs nombreuses expériences qui nous firent reconnaître une fois de plus que nous n'avons rien à craindre, que nous n'avons qu'à être forts et courageux.

Les frères et sœurs de Leipzig furent certainement encouragés à être toujours plus vaillants et à ne se laisser intimider par personne, pas même par les personnages qui paraissent n'être que difficilement approchables et à qui nous devons cependant porter le message du Royaume, puisque dans notre pays nous n'avons pas encore le radio à notre service. Si nous nous confions en l'Eternel et allons à eux joyeusement, nos efforts seront sûrement couronnés de succès, même auprès d'eux.

Nous demandons constamment à notre Dieu de bénir son peuple, de le rendre encore plus apte à lui plaire par son activité. Puissions-nous être préparés, par notre service, à une glorieuse entrée dans le royaume de notre bien-aimé chef royal !

Unis à vous dans cet admirable service, nous restons vos fidèles collaborateurs et frères en Christ,

fr. *Alfred Decker.*

Rapport de mission

J'eus le privilège, dimanche dernier, de missionner dans un village où j'avais travaillé trois ans auparavant avec « La Harpe » et « Délivrance ».

J'y fis la réjouissante observation que les gens qui m'avaient autrefois acheté ces deux livres étaient tout prêts à m'en prendre d'autres. Je visitai 14 familles, plaçai 19 livres par séries de 3, de 4 et de 5 exemplaires, et de nombreuses brochures. Les gens qui n'achetèrent pas de livres étaient de pauvres agriculteurs qui ne pouvaient s'accorder cette dépense. Ceux qui en prirent sont tous de fervents habitués de l'église, c'est-à-dire qu'ils y vont chaque dimanche et qu'ils aiment leur « geôlier ». Ils sont cependant tous persuadés que de la chaire on ne leur enseigne pas la vérité, et je pus constater que ce sont des « captifs de Babylone ». Ils ont assidûment lu nos livres et souffrent de voir que l'Eglise nominale est en quelque sorte l'adversaire de la vérité. Je suis certaine que le premier coup de vent qui soufflera sur Babylone les libérera. Ce n'est pas aux doctrines de l'Eglise qu'ils sont attachés, mais au porteur de ces doctrines, au pasteur. *Sr. H. D.*

SEMAINE SPÉCIALE DE MISSION

Le Seigneur a toujours fait reposer sa bénédiction sur les deux semaines réservées au service de la proclamation de son royaume, et ceci même nous montre que nous devons continuer à employer cette méthode. Lorsqu'une série de jours est fixée et connue d'avance, le « reste » oint peut se préparer, c'est-à-dire prendre ses dispositions pour pouvoir consacrer si possible tout son temps à cette œuvre spéciale de mission.

Pour l'année 1930 aussi deux semaines ont été choisies. **La première commencera le 26 avril et se terminera le 4 mai.** Elle renfermera donc deux dimanches et deux samedis. Nous espérons que chacun pourra établir le programme de ses devoirs de façon à être libre le plus longtemps possible pour travailler à la glorification du nom de Jéhovah.

Les oints de toutes les parties de la terre en sont avertis dès maintenant dans ce but. Les membres du « serviteur » élu de Dieu encore sur la terre envisageront avec enthousiasme et joie la perspective de cette action extraordinaire de la mission et feront tous leurs efforts pour y consacrer beaucoup de temps. Etant les témoins de Dieu, ils auront le privilège, dans tous les pays de la terre, de « chanter à l'Eternel un cantique nouveau » en se servant des moyens auxquels il a pourvu dans sa bonté. La seconde semaine sera annoncée plus tard. Que tous les directeurs locaux veillent bien tenir compte de cet avis et organiser pour la semaine fixée une commune action.

***